



# Rapport de prospection

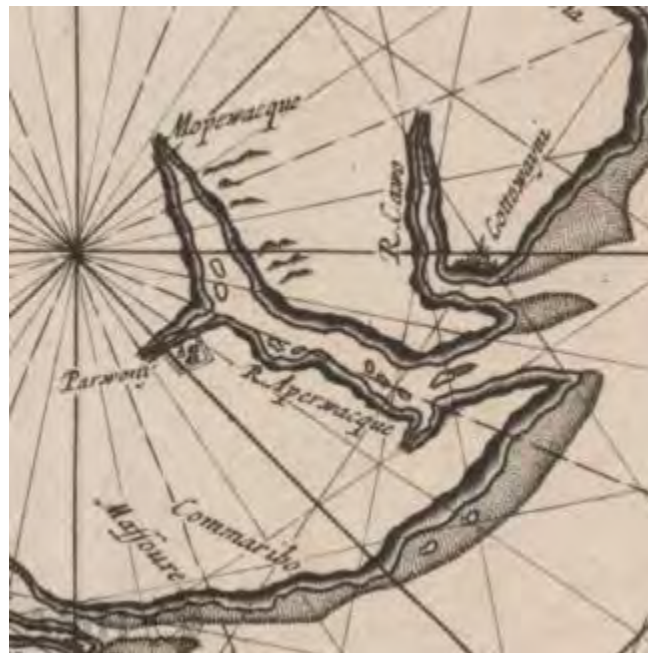
Commune de Kaw-Régina

Août 2016

\*\*\*

**Le fort néerlandais sur le Bas Approuague**

**Le cimetière dit « de la Jamaïque »**



Martijn van den Bel & Nathalie Cazelles  
En collaboration avec  
Medhi Belarbi, Georges Lemaire, Hans van Westing,  
Lodewijk Hulsman et Olivier Dumette

Aimara - mars @ 2017



## 1 Fiche technique

**Projet** : « *Parwony* » Le fort néerlandais sur le Bas Approuague (1659-c.1677)<sup>1</sup>

**N° de site** : Fort hollandais 97301.0173  
Cimetière de la Jamaïque 97301.0148

**Cadastre** : zone non-cadastrée appartenant à la Forêt Domaniale Aménagée de Régina/St Georges

**Propriétaire** : ONF

**Numéro OA** : 623

**Numéro autorisation** : 2016-33 (Annexe 1)

**Coordonnées en 84 UTM 20** : x 385306, y 478826, z 10m NGG

**Dates de l'intervention** sur le terrain : 1-5 août 2016

**Responsable scientifique** : Martijn van den Bel

Responsable de l'inventaire du cimetière : Nathalie Cazelles

Collaborateurs : Georges Lemaire, Mehdi Belarbi, Kristen Sarge, Hans van Westing et Lodewijk Hulsman

**Organisme de rattachement** : AIMARA, 106 rue des aigrettes, le clos de Montjoly 97354 Rémire-Montjoly

**Équipe de recherche** : sur une équipe de 10 personnes, 3 ont été détachées à l'inventaire du cimetière (étudiants, bénévoles) : Eva Noyer (étudiante à l'université de Namur), Onno Josepha, (lycéenne), Olivier Dumette (bénévole).

**Soutien logistique** : Olivier Dumette, agriculteur.

**Subvention allouée par l'État** : 3000 €

**Dépôt du mobilier** : SRA Guyane

Figure 1 : carte du géomètre Claes Jansz Vooght de 1684, intitulée : « Pas-kaart vande Zee-kusten van Guiana tusschen Cabo Noord en Rio Amano » éditée par Johannes van Keulen à Amsterdam dans le dernier volume de son atlas « De Nieuwe Groote Lichtende Zee-fackel »

<sup>1</sup> Le nom du projet est tiré de la carte du géomètre Claes Jansz Vooght de 1684, intitulée : « *Pas-kaart vande Zee-kusten van Guiana tusschen Cabo Noord en Rio Amano* » éditée par Johannes van Keulen à Amsterdam dans le dernier volume de son atlas « *De Nieuwe Groote Lichtende Zee-fackel* » (cf. Rio Branco 1899, carte 81b ; FR-BNF\_SGE\_Y\_C488 ; NL-ZM\_B.0032\_109\_04). Cette carte montre une implantation sur une crique de la rive droite de l'Approuague, nommé « *Parwony* » (cf. couverture). Cependant, nous ne savons pas d'où Vooght a tiré ce nom, s'il correspond effectivement au fort hollandais. Cette carte donne des détails du fort français de Cayenne ainsi que son nom « *Sobarbiob* ». Selon le journal manuscrit du colon néerlandais Jan Reeps, qui visite Cayenne en juillet 1693, il s'agit du nom amérindien de la ville de Cayenne (NL-KB\_131\_C\_14, f. 18r).



*« En suivant la côte, on trouve la rivière d'Approuak ; elle est large de deux lieues à son embouchure. La pêche du lamentein et la tortue y est fort abondante. En la remontant on trouve les vestiges du fort que les Hollandais y battirent lors qu'ils tentèrent de s'y établir ; c'est un terrain élevé de 40 à 50 pieds, entouré d'un fossé avec un puits ; le reste est entièrement ruiné ; on y voit encore quantité de citronniers et d'orangers qu'ils avaient plantés aux environs. » (Prudhomme 1798:295)*

## **Voor Lo**

Ce travail est dédié à Lodewijk qui nous a prématurément quittés



## 2 Sommaire :

<b>1</b>	<b>Fiche technique</b> .....	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Sommaire</b> : .....	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Table des illustrations</b> : .....	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Préambule</b> .....	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>Le fort hollandais du Bas-Approuague</b> .....	<b>7</b>
5.1	Contexte historique .....	7
5.2	Localisation du fort .....	13
5.3	Objectif scientifique et méthodologie .....	15
5.4	Le fort .....	20
5.4.1	La localisation et l'état du fort .....	22
5.4.2	Le mobilier .....	23
5.4.3	Conclusions et perspectives pour les zones prospectées du fort .....	26
5.5	Les carrières .....	27
5.6	Le site amérindien .....	28
5.7	La prospection du plateau .....	30
5.8	La prospection des montagnes de la crique hollandaise .....	30
5.9	Conclusion .....	31
<b>6</b>	<b>Le cimetière dit de La Jamaïque</b> .....	<b>32</b>
6.1	Problématique .....	33
6.2	Historique .....	34
6.3	Le cimetière : .....	35
6.3.1	Le calvaire (Pl 3 à 6): .....	35
6.3.2	Les tombes .....	36
6.3.2.1	<b>Les croix ( Pl 7 à 22) :</b> .....	36
6.3.2.2	<b>Les tombes remarquables (Pl 23 à 40) :</b> .....	38
6.3.2.2.1	Tombe à carreaux : tombe 11 .....	38
6.3.2.2.2	Tombes en briques : Tombes 4, 26, 45 .....	38
6.3.2.2.3	Tombes couvertes d'une chape de ciment : tombes 3, 5-6, 14, 19 .....	38
6.3.2.2.4	Tombe en briques à degré : tombes 17 et 28 .....	39
6.3.2.2.5	Tombes sarcophages en ciment : tombes 8, 16, 18 .....	40
6.3.2.2.6	Tombes très abîmées : tombes 1, 31, 41 .....	40
6.4	Conclusion et perspectives .....	41
6.5	Table des planches : .....	43
<b>7</b>	<b>Bibliographie</b> .....	<b>45</b>
<b>8</b>	<b>Les annexes</b> .....	<b>51</b>



### 3 Table des illustrations :

- Figure 1 : carte du géomètre Claes Jansz Vooght de 1684, intitulée : « Pas-kaart vande Zee-kusten van Guiana tusschen Cabo Noord en Rio Amano » éditée par Johannes van Keulen à Amsterdam dans le dernier volume de son atlas « De Nieuwe Groote Lichtende Zee-fackel » .....2
- Figure 2 : Schéma allégé chrono-culturel précolombien de la Guyane française (après van den Bel 2015, fig. 12.1) .....7
- Figure 3 : Détail de la colonie néerlandaise sur le Bas Approuague en 1663 selon le cartographe néerlandais Johannes Vingboons. Cette belle carte de la côte de la Guyane française a été publiée par Martine Gosselink (2007 : 84) dont l'original se trouve dans la Biblioteca Laurenziana Medicea (Carte di Castello 31), intitulée « Afbeeldinghe van de Custe in America van de Caep Orange af tot de Rivier Caijanij, op 5 Graden bij Noorden de Linie ». .....9
- Figure 4 : Carte anonyme du Bas Approuague vers 1720 (FR-ANOM\_14DFC114bisB). .....11
- Figure 5 : Plan du Bas Approuague à la fin du XVIIIe siècle avec l'emplacement de l'habitation de la Jamaïque (FR-ACC\_2F\_I\_07). Dans les environs de l'emplacement du fort on remarque le nom de Gadoullet, vraisemblablement Pierre Joseph Gadoullet (1797-1844). Avec les remerciements à Denis Lamaison. ....12
- Figure 6 : Localisation du fort sur la carte IGN. ....13
- Figure 7 : Localisation du fort sur le cadastre. ....14
- Figure 8 : localisation des zones de prospection sur la carte IGN. ....16
- Figure 9 : Localisation des zones 1 et 2. ....17
- Figure 10 : localisation de la zone 3, crique hollandaise. ....18
- Figure 11 : Exemples d'éléments de fortifications : a. Profil transversale d'un rempart (après Kamps et al. 2004, Fig. 1), b. Croquis d'un parapet (après Kamps et al. 2004, Fig. 4), et d'une fortification en ligne : c. Plan d'une fortification en ligne (après de Kruijf 2013 : 118). ....21
- Figure 12 : Plan schématique du fort à base de nos observations et mission topographique, b. Détail des ruines du fort hollandais (FR-ANOM\_14DFC112A), c. Détail des ruines du fort hollandais (FR-ANOM\_14DFC114bisB). ....26
- Figure 13 : Localisation du cimetière. Google Earth, 2017. ....33



#### 4 Préambule

En août 2012, lors d'une ballade sur les rives de l'Approuague, Martijn van den Bel et Lodewijk Hulsman, ont identifié un site archéologique de la période coloniale au lieu dit « cimetièrre de la Jamaïque ». En positionnant les coordonnées de ce site sur des cartes anciennes françaises et néerlandaises, il correspond *grosso modo* à la localisation d'un fort hollandais. Par ailleurs, on a pu observer, sur la rive droite à marée basse, des tessons et du mobilier de construction de fabrication néerlandaise, ainsi qu'un système de fosse de forme quadrangulaire, évoquant l'implantation d'un fort ou d'un lieu fortifié. Quelques pièces de mobilier remarquable ont été prélevées, lavées, photographiées et déposées à la DAC.

Cette découverte vient compléter le travail de dépouillement des archives aux Pays-Bas, sur la présence néerlandaise en Guyane, pendant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mené depuis 2012 [Hulsman, van den Bel, 2015] : en 1656 Balthazar Gerbier, commerçant hollandais, arrive sur la côte de la Guyane à la recherche de minerais. Bien que cette première expédition livre un minerai de peu de valeur, en 1659 Gerbier organise une 2<sup>ème</sup> expédition qui vise à poursuivre la recherche de minerai mais également à l'installation de colons. Cependant, les colons qui l'accompagnent refusent de s'installer sur la Montagne d'Argent (Ouanary) et préfèrent s'implanter sur le Bas Approuague pour produire du sucre, du tabac, du coton et faire du commerce avec les Amérindiens. Les archives révèlent que cette colonie néerlandaise a subi deux attaques : par les Anglais, en 1667, et par les Français, en 1676, date probable de la fin de cette colonie.

Nos travaux visent à découvrir si ce site d'occupation coloniale est une des trois colonies néerlandaises implantées en Guyane en 1656 (Cayenne, Rémire, l'Approuague). Il pourrait donc s'agir d'un site historique majeur du début de la colonisation de la Guyane, période peu connue des chercheurs.

En parallèle de ce travail de recherche, il a été procédé à l'inventaire du cimetièrre dit de La Jamaïque, cimetièrre datant probablement des années 1930.



## 5 Le fort hollandais du Bas-Approuague

### 5.1 Contexte historique

#### *L'ère précolombienne*

La période précolombienne peut être appréhendée grâce à de nombreux travaux menés depuis 1994<sup>2</sup>.

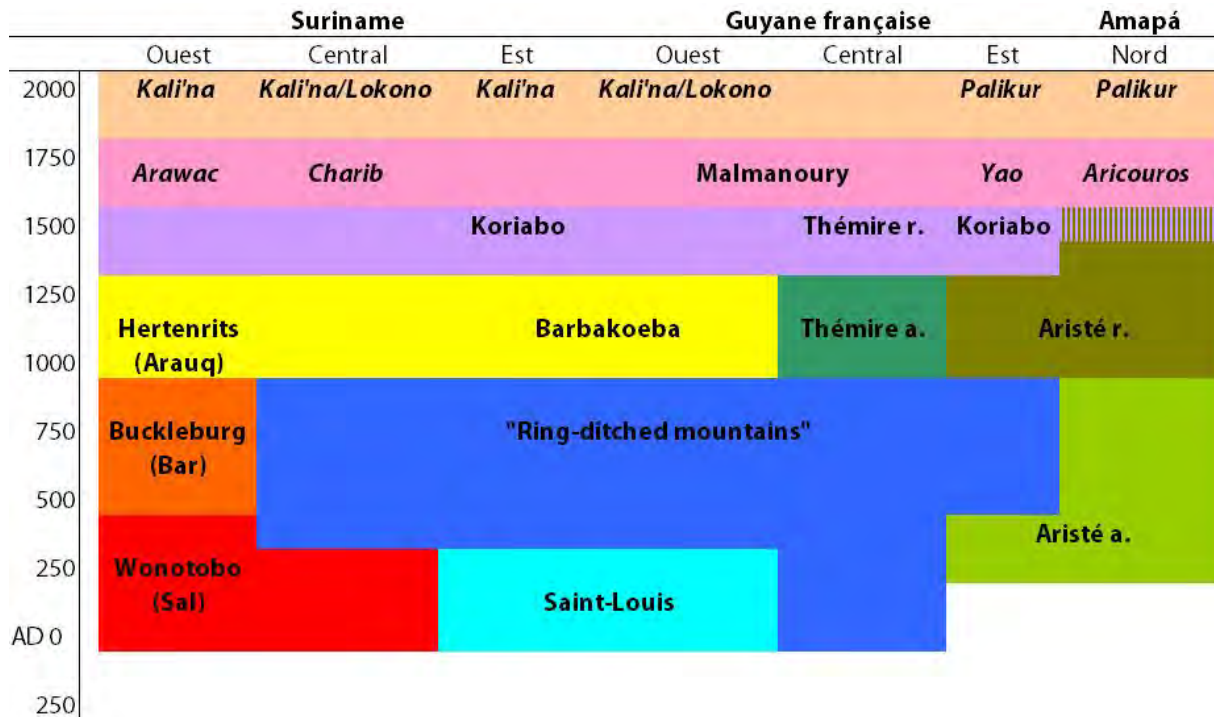


Figure 2 : Schéma allégé chrono-culturel précolombien de la Guyane française (après van den Bel 2015, fig. 12.1)

A ce jour, les travaux archéologiques permettent d'identifier des sites à céramique datant dès à partir de 500 AD environ (Figure 2) pour cette région de la Guyane. Il s'agit d'un type de céramique appelé « Ouanary encoché », attribué à l'Aristé ancien, suivi chronologiquement par des séries polychromes attribuées au complexe culturel de l'Aristé récent<sup>3</sup>. Ce dernier complexe semble avoir une relation importante avec les producteurs de la céramique Koriabo qui s'étale sur presque tout le plateau des Guyanes lors de l'Âge

<sup>2</sup> Prospections menées aux environs du saut Mapaou dans le cadre de la thèse de Stephen Rostain 1994 ; celles de l'AFAN menées lors de la construction de la RN 2 de Régina vers Saint-Georges de l'Oyapock (Jérémie 1996, 1998, 2002, 2003) ; celles de Gérald Migeon pour la DRAC dans le Réserve des Nouragues (Migeon et al. 2010) ; celles du projet multidisciplinaire Couac dans les Montagnes Tortues et les exploitations forestières de l'ONF sur le PK 138 (Jérémie et Dambrine 2009, 2010) ; fouille programmée menée par Mickaël Mestre pour l'Association Aimara sur une « montagne couronnée » située à la crique Kapiri, affluent de la Courouaï (Mestre, 2015).

<sup>3</sup> Rostain 2011.



céramique récente<sup>4</sup>. Lors des fouilles préventives menées sur la Pointe Morne sur le Bas Oyapock, les archéologues ont pu établir une relation intime entre les deux assemblages céramiques ainsi qu'une relation entre les sites funéraires aristés et les sites fossoyés (montagne couronnée et éperon barré)<sup>5</sup>, ainsi qu'avec le type « Ouanary encoché »<sup>6</sup>. Les prospections du plateau ont livré quelques tessons amérindiens. Toutefois, la plupart des sites amérindiens ont été identifiés en amont du fleuve, près des sauts (cf. supra et infra).

### *La période de contact*

Un bon nombre de sites coloniaux sont connus grâce à un travail cartographique mené par des chercheurs à partir de la fin des années 80<sup>7</sup> afin d'identifier des sites amérindiens de la période coloniale (cf. supra). Les premières Européens se manifestent sur le fleuve Approuague à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'Anglais Lawrence Keymis s'y rend pour le compte de Sir Walter Raleigh<sup>8</sup>. Il remonte la « Capperwack » sur environ « 40 milles » sans rencontrer d'Amérindiens<sup>9</sup> mais note dans son listing de rivières qu'elles sont occupées par des « Charibes »<sup>10</sup>. L'Anglais Ley note que « La rivière [í ] Apurwack, [est] habitée par les Parawgos dont Maniarowma est le Capitaine. Ils parlent la langue des Iyayos »<sup>11</sup>. Lors de son voyage sur l'Oyapock pour y fonder une colonie, l'Anglais Robert Harcourt observe que la rivière « Apurwacka est une bonne rivière, très peuplée »<sup>12</sup>.

### *Le fort hollandais*

Entre 1649 et 1654, les Portugais chassent les Hollandais du Pernambouc au Brésil. Les maisons de commerce néerlandaises se tournent alors vers la *Côte Sauvage*. En 1659, la WIC donne des droits d'installation à Jan Claes Langedijck (pour Cayenne), David Nassy (pour Rémire) et Balthasar Gerbier (pour l'Approuague). La plupart des membres de la compagnie de Gerbier décide de s'installer durablement sur le Bas Approuague afin de commercer avec les Amérindiens et d'exploiter les terres. Gerbier et sa famille, qui s'oppose

---

<sup>4</sup> Boomert 2004.

<sup>5</sup> Mestre et Hildebrand 2011 ; Mestre 2015.

<sup>6</sup> Mazière 1996 ; Mestre 2013.

<sup>7</sup> Wack 1991. Ces travaux ont été complétés par ceux de Stephen Rostain (2015), des anthropologues Grenand (2006), des archéologues Gassies et Kayamaré (2015).

<sup>8</sup> Collomb et van den Bel 2014.

<sup>9</sup> Keymis 1596, B2r.

<sup>10</sup> Ibid:F4v. La fameuse *Nieuwe Caerte* de Jodocus Hondius (1599) répète cette information mais donne également un autre nom à la rivière Approuague : « Caperwacka ou R[ivière] Campouse. Ici se trouve beaucoup de bois de Brésil et point d'habitants » [*Caperwacka ofte Campouse R. Hier is wonder veel Bresili-houts ende geene Inwoners*].

<sup>11</sup> Traduction dans Collomb et van den Bel 2014:98.

<sup>12</sup> Ibid:196.



à ce projet, fuient l'Approuague et se réfugient dans la maison du commandeur Langedijck à Cayenne. Après une violente attaque de ses compagnons, Gerbier quitte la Guyane mais la colonie de l'Approuague perdure encore plusieurs dizaines d'années (Figure 3).

Le fonctionnement de cette colonie nous est connu à travers quelques documents en archives aux Pays-Bas, mais aussi à travers des récits présents dans les ouvrages de Lefebvre de la Barre, Artur ou encore par William Byam<sup>13</sup>. Il s'agit d'une colonie produisant du sucre sur des établissements situés aux alentours du fort. La fin de cette colonie, protégée par une fortification, se situe probablement vers 1676 lors d'une attaque par le Chevalier de Lézy en route pour l'Oyapock où se trouvait un autre fort hollandais<sup>14</sup>.

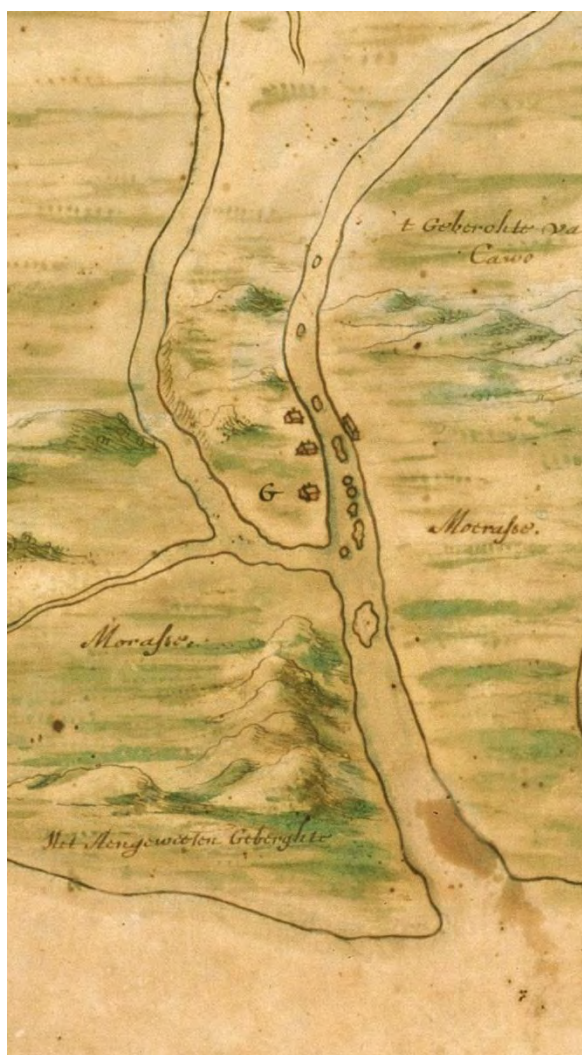


Figure 3 : Détail de la colonie néerlandaise sur le Bas Approuague en 1663 selon le cartographe néerlandais Johannes Vingboons. Cette belle carte de la côte de la Guyane française a été publiée par Martine Gosselink (2007 : 84) dont l'original se trouve dans la Biblioteca Laurenziana Medicea (Carte di Castello 31), intitulée « Afbeeldinghe van de Custe in America van de Caep Orange af tot de Rivier Caijanij, op 5 Graden bij Noorden de Linie ».

<sup>13</sup> Van den Bel et Hulsman 2013:8-10.

<sup>14</sup> Van den Bel et Hulsman 2014.



## L'occupation française de l'Approuague

En 1664, le chevalier de la Barre, s'empare de la Guyane qui devient une colonie française des bords du fleuve Sinnamary à celui de l'Oyapock<sup>15</sup>. Cependant il faut attendre la fin du XVIIIe siècle pour que les colons français s'installent sur le Bas Approuague et son affluent la Courouai<sup>16</sup> suite à la paix conclue entre les Galibis et les Palicours grâce à M. de Férolles en 1691<sup>17</sup>. Les premières reconnaissances de l'Approuague par les Français sont menées par les pères Jean Grillet et François Béchamel<sup>18</sup> : ils ont descendu l'Approuague occupé par des Galibi et des Sepaye à son embouchure<sup>19</sup>. Les pères sont guidés par des Amérindiens qui utilisent leurs chemins de colportage<sup>20</sup> qui connectent les divers bassins versants de l'intérieur allant jusqu'à l'Amazone. Plusieurs expéditions ont été entreprises pour rejoindre l'Amazone à travers l'intérieur de la Guyane : La Motte-Aigron, de Touche Maltrie, de Drouillon, expéditions qui ont toutes échouées aux sources de l'Approuague ou celles des affluents de l'Oyapock<sup>21</sup>. Au XVIIe et XVIIIe siècle, l'Approuague est un pays de refuge pour les populations amérindiennes autochtones (Galibi et Sepaye) ou encore allochtones (Aroua, Koussari) fuyant les « traiteurs » portugais et français<sup>22</sup> présents dans le bassin amazonien.

La présence des Amérindiens attire des nombreux petits-blancs, flibustiers ou anciens militaires qui fréquentent le Bas-Approuague pour y faire du commerce. Une carte anonyme, attribuée à la première moitié du XVIIIe siècle, du Bas Approuague et de la rivière de Kaw<sup>23</sup>, montre clairement une occupation assez importante de la région par des « *indiens portugais* » et des « *petits blancs* »<sup>24</sup>. Cette carte figure l'emplacement de l'ancien fort des « *Hollandois* » (Figure 4 ). A partir de 1764, M. de Béhague tente de réinstaller des colons sur l'emplacement du vieux fort et dresse ainsi des cartes figurant son emplacement. D'autres explorateurs et cartographes, comme François Joseph Charles Dessingy<sup>26</sup>, dans les années

<sup>15</sup> Artur 2002:195 : De la Barre 1666:42.

<sup>16</sup> Artur 2002:779.

<sup>17</sup> Ibid:296.

<sup>18</sup> Grillet et Béchamel 1698, 1716 ; Artur 2002:232-243.

<sup>19</sup> Grillet et Béchamel 1698, t. ii:39-44.

<sup>20</sup> Hurault 1989:39-41.

<sup>21</sup> Ibid:39-40. C'est en 1728 que le sergent de la Haye trouvé un « foret de cacao » sur la haute Camopi (de Villiers 1920:28 ; Artur 2002:458 ; Sarge 2008).

<sup>22</sup> De La Mousse dans Collomb 2006:217 ; Hurault 1989.37-38 et chapitre v.

<sup>23</sup> FR-ANOM\_14DFC114bisB ; Artur 2002:426, 458 ; Hurault 1989, chapitre vi.

<sup>24</sup> Artur 2002:426. Ibid:687.

<sup>26</sup> FR-ANOM14DFC111bisA ; FR-ANOM\_14DFC101B ; FR-ANOM\_14DFC100A.



1760, et François Simon Mentelle<sup>27</sup>, dans les années 1770, ont également dressés des cartes de l'Approuague figurant le fort. Il faut attendre la fin des années 1770 pour que des colons français y implantent des habitations sucrières,<sup>28</sup> comme l'habitation La Jamaïque (figure 5).



Figure 4 : Carte anonyme du Bas Approuague vers 1720 (FR-ANOM\_14DFC114bisB).

<sup>27</sup> FR-ANOM\_14DFC323A.

<sup>28</sup> Leroux et Sarge 2015:209.

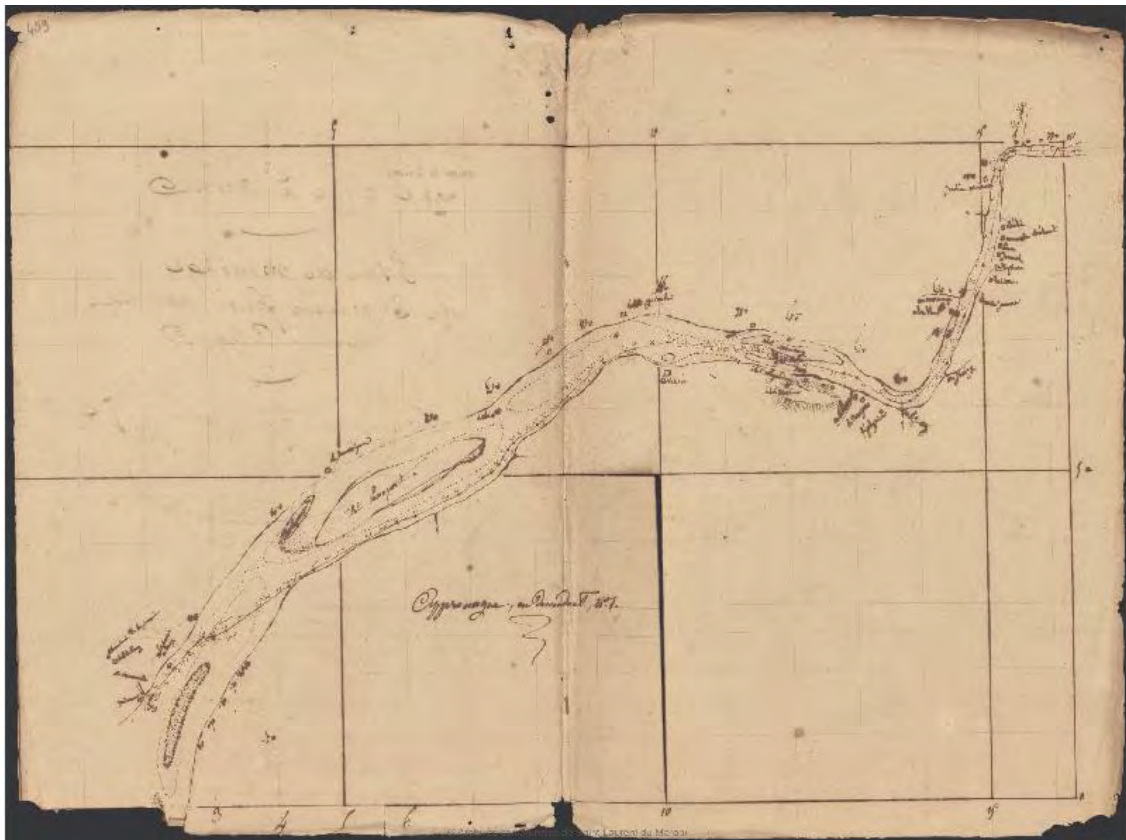


Figure 5 : Plan du Bas Approuague à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'emplacement de l'Habitation de la Jamaïque (FR-ACC\_2F\_I\_07). Dans les environs de l'emplacement du fort on remarque le nom de Gadoullet, vraisemblablement Pierre Joseph Gadoullet (1797-1844). Avec les remerciements à Denis Lamaison.

## 5.2 Localisation du fort

Le fort hollandais se situe sur la partie septentrionale d'un plateau qui surplombe la rive droite du Bas Approuague. Ici la rivière se rétrécit à environ 28 km en aval du bourg de Régina (Figures 6 et 7). Le plateau s'élève à environ 10 m NGG ce qui représente un dénivelé d'environ 5 m de hauteur par rapport à la berge. Il a un aspect dentelé car plusieurs petits ruisseaux le traversent formant des crevasses sur les berges du fleuve. A ce niveau du fleuve le marnage est très fort, il peut atteindre les 4 m. Les marées ont donc érodées les berges formant un escarpement de plus d'un mètre. À marée basse le lit de la rivière montre les dépôts d'érosion ainsi que des apports argileux de la mer. Au sud et au nord du plateau on observe des bas fonds qui marquent l'aspect de promontoire du site.

Ce plateau, situé à 1h30 de pirogue de l'embouchure du fleuve, forme les premières hauteurs. Cette région abondamment arrosée par les pluies tout au long de l'année, présente des sols lessivés, ayant une couleur jaune / orange, contenant des nodules ferrallitiques. La végétation y est dense car elle appartient à une forêt secondarisée du fait des cultures pratiquées tout au long du XIXe siècle, notamment celle du cacao.



Figure 6 : Localisation du fort sur la carte IGN.

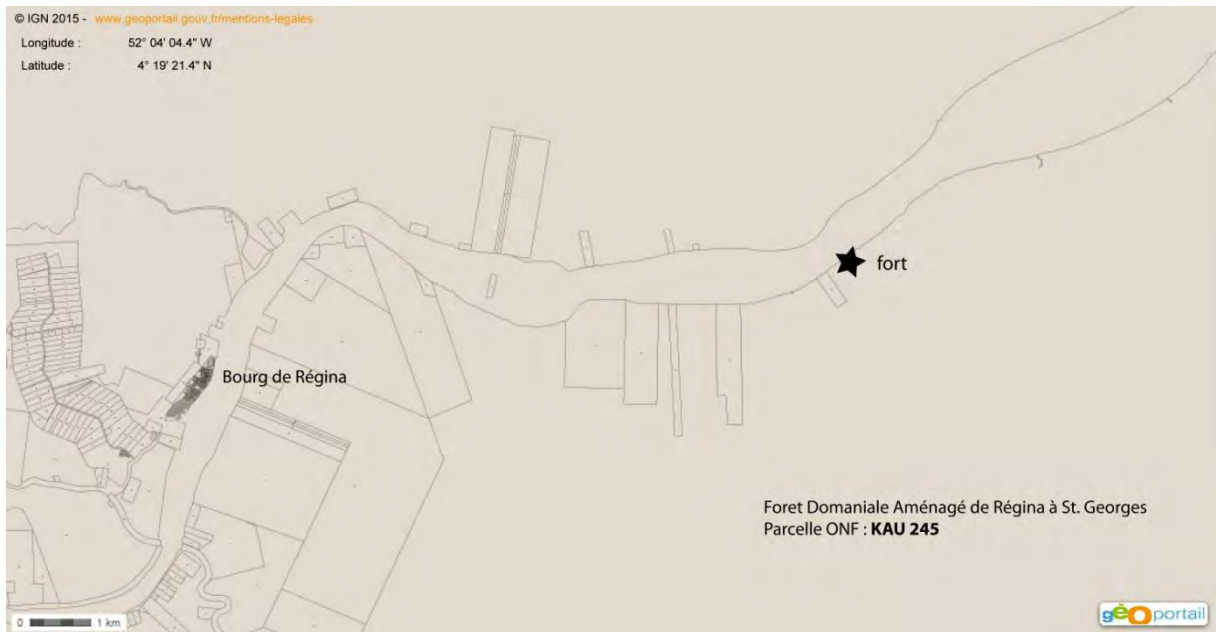


Figure 7 : Localisation du fort sur le cadastre.



### 5.3 Objectif scientifique et méthodologie

L'objectif premier de cette mission était de définir le statut du site colonial en posant les questions suivantes (Annexe 1) :

- (a) S'agit-il d'un fort ?
- (b) Est-ce un fort strictement militaire ou une maison forte servant aux habitants de lieu de rencontre ?
- (c) Quelles ont été les productions de ces colons et peut-on observer des liens avec les Amérindiens vivant plus en amont sur le fleuve ?

Ces questions nous ont poussés à prospecter :

- le plateau qui longe le fleuve,
- le lit de la rivière à marée basse
- les hauteurs présentes en amont de la crique dite « crique hollandaise », située en face de l'île des Sept Chapelets, à 5 km en aval du fort. Sur les cartes françaises anciennes, on peut observer la figuration de habitations notées néerlandaises.

Ces prospections ont été menées par des équipes de deux personnes, pointant au GPS les anomalies du paysage, et suivie par une équipe de topographie utilisant un théodolite afin de procéder au relevé du terrain (Figure 8).

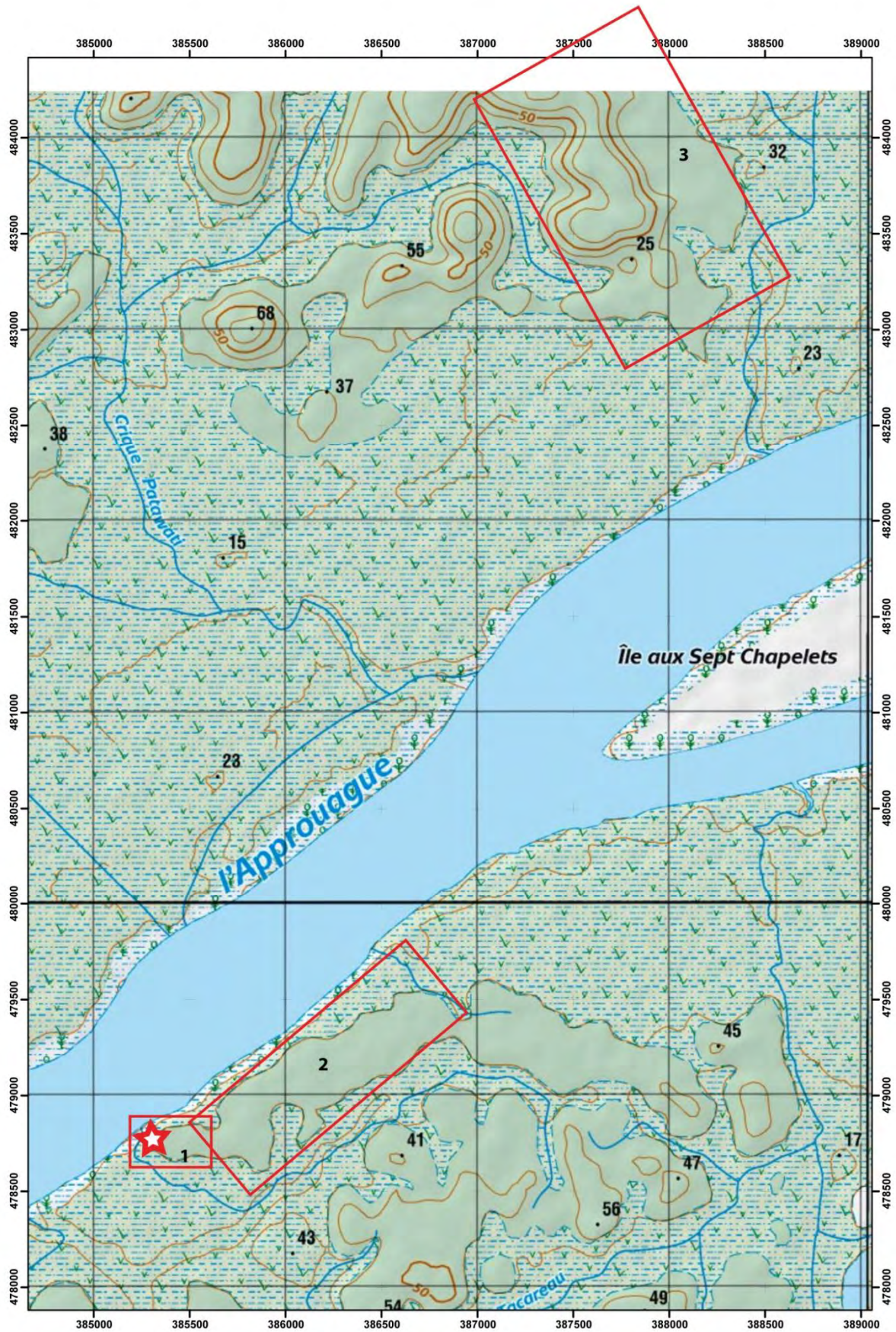


Figure 8 : localisation des zones de prospection sur la carte IGN.



Les prospections menées ont conduit à plusieurs observations (Figures 9 et 10 ; Annexe 2) :



Figure 9 : Localisation des zones 1 et 2.

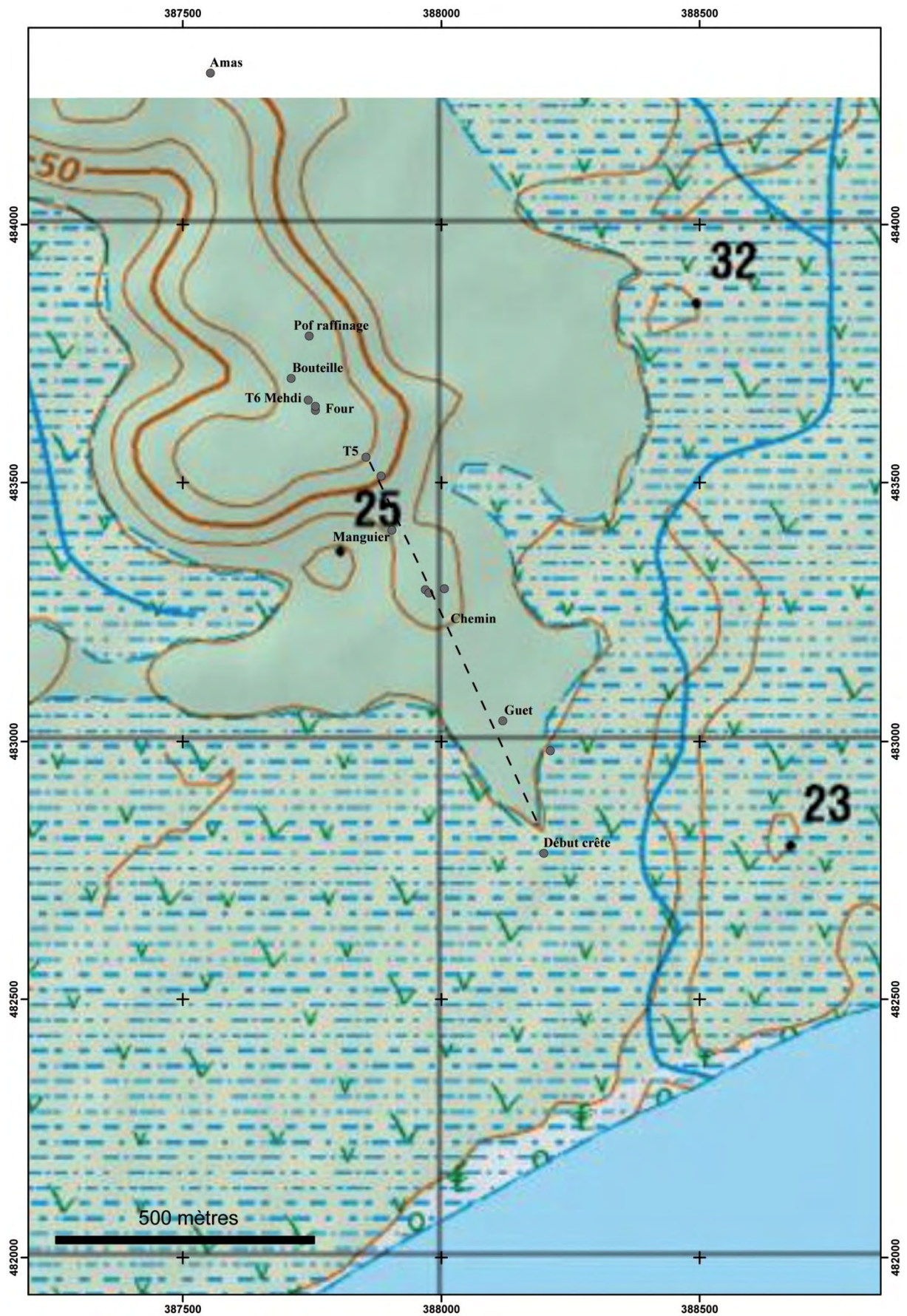


Figure 10 : localisation de la zone 3, crique hollandaise.



- (1) La présence de deux ou trois redans aménagés dans la berge formant le talus du plateau, ainsi qu'un fossé marquant probablement l'entrée du fort. Au sein de notre équipe de prospection nous avons Hans van Westing, spécialiste des forts néerlandais, notamment ceux implantés au Brésil<sup>29</sup>. Son expertise nous a permis de mieux appréhender la forme du plateau et de repérer ces redans, décrochage volontaire des berges vers l'intérieur servant de ligne défensive.
- (2) Deux carrières pour la fabrication de briques, probablement datant du début du XIXe siècle ;
- (3) La présence d'une fosse circulaire ayant une enceinte de 2 ou 3 hectares environ, qui se termine dans le fleuve. Cette fosse peut être attribuée au fort ou peut-être à un site précolombien fossoyé (tessons, quartz) ;
- (4) Une présence humaine de la période coloniale est avérée par l'abondance du mobilier observable à marée basse sur les berges du fleuve : bouteilles, briques, céramiques, roches à ravet taillées. On peut noter la présence de briques jaunes dites « *ijsselsteentjes* » et de tuiles flamandes, issues sans doute d'une production néerlandaise.
- (5) La prospection menée par l'ensemble de l'équipe dans les hauteurs de la « crique hollandaise » a révélé une route pavée conduisant du bas de la colline à son sommet, des dépôts de bouteilles sur le plateau sommital, un four à manioc et des aménagements non identifiés. Cette présence humaine date probablement du XIXe siècle.

Un maximum de points a été pris afin de réaliser un MNT du terrain. Les données topographiques ont été traitées par Mehdi Belarbi en utilisant ARC GIS. Le mobilier a été lavé, photographié et inventorié en suivant leur position géographique sous un tableau Excel (Annexe 3).

Ce travail de terrain a été complété par une étude des cartes historiques de l'Approuague, principalement datant des XVIIIe et XIXe siècles, disponibles on-line (ANOM et BNF) (cf. Annexe 2).

---

<sup>29</sup> Depuis 2001 Hans van Westing travaille sur les forts hollandais présents dans les Etats du Pernambouco, du Céara et de la rivière Amazone (Brésil) ainsi qu'à la « *Nieuw Amsterdam* » (New York).



## 5.4 Le fort<sup>30</sup>

Au Moyen Âge, en Europe, les hommes dressent des murs en pierre comme protection contre les attaques. Cependant, l'introduction de la poudre fulminante aux Pays-Bas rend ces murs inefficaces contre les tirs à feu. A la fin du XVIe siècle, les ingénieurs néerlandais adoptent la construction dite *italienne* pour les fortifications en construisant des remparts en terre derrière les murs des villes qui ont été eux-mêmes rabaissés<sup>31</sup>. En 1594 l'ingénieur Simon Stevin publie son livre *De Sterctenbouwing* : il reprend des concepts de constructions de fortifications établis par des architectes italiens en les ajustant aux sols néerlandais. Cette nouvelle méthode de construction est aujourd'hui connue sous le nom de « *Oud-Nederlandse stelsel* » (Vieux système néerlandais) : les bastions et les remparts sont construits en terre et non plus en pierre (Figure 11). La WIC adopte entièrement ce système de construction pour leurs fortifications dans leurs colonies : « *si on ne peut pas faire comme il faut, alors il faudra faire comme on peut* ».

---

<sup>30</sup> Analyse propose par Hans van Westing et Martijn van den Bel

<sup>31</sup> Van den Heuvel 2007.

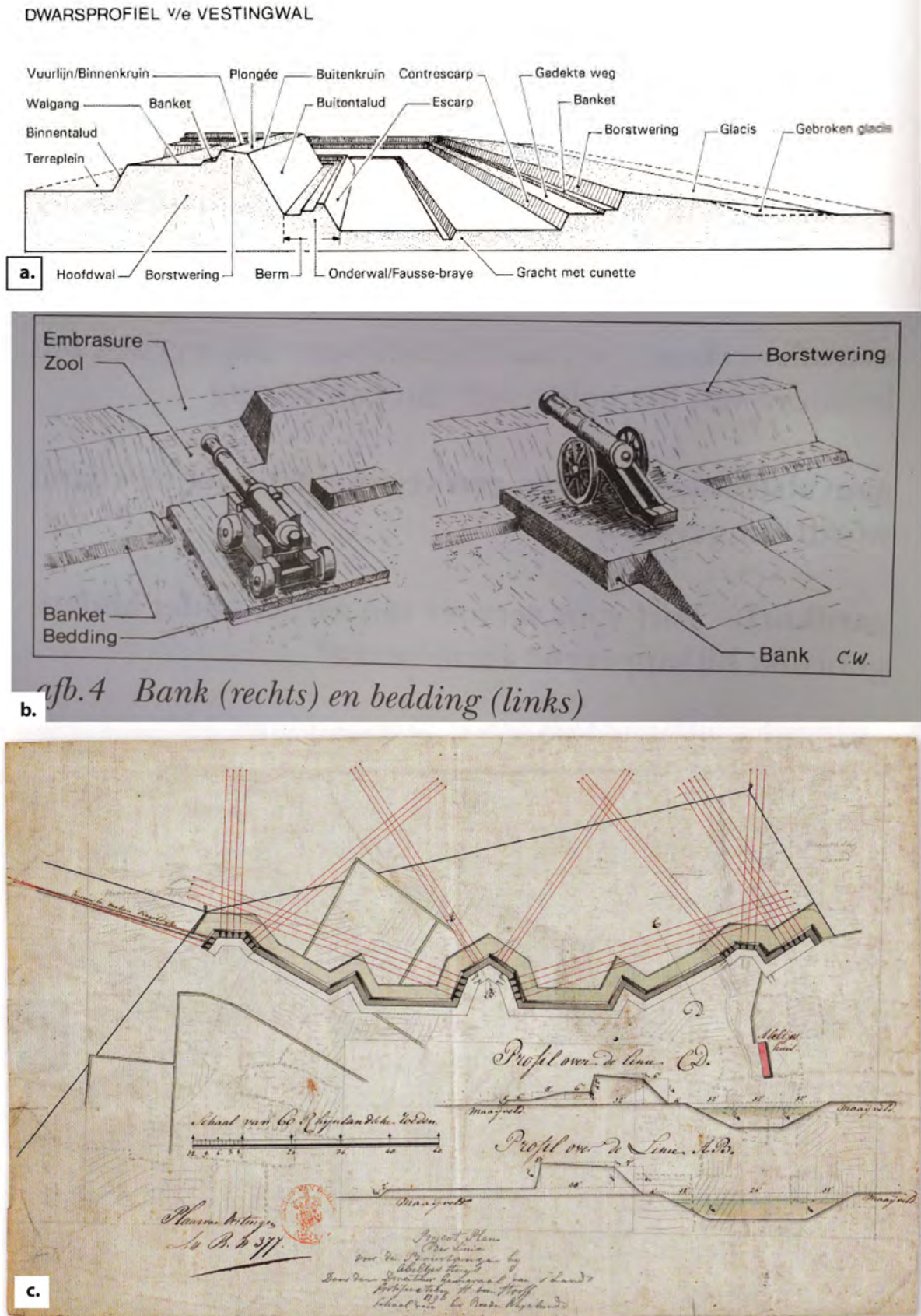


Figure 11 : Exemples d'éléments de fortifications : a. Profil transversale d'un rempart (après Kamps et al. 2004, Fig. 1), b. Croquis d'un parapet (après Kamps et al. 2004, Fig. 4), et d'une fortification en ligne : c. Plan d'une fortification en ligne (après de Kruijf 2013 : 118).



### 5.4.1 La localisation et l'état du fort

L'emplacement d'un fort est toujours stratégique : pour la construction du fort sur l'Approuague, les Hollandais ont choisi un terrain élevé (aujourd'hui  $\pm 15$  m au-dessus du niveau du fleuve à marée basse) ; un plateau marquant le premier rétrécissement du fleuve à partir de son embouchure. En poursuivant la remontée de l'Approuague à partir de cette pointe on remarque la présence de plusieurs bancs sableux et de barres rocheuses rendant la navigation d'un grand vaisseau risquée. En outre, depuis le fort on a une vue du fleuve sur 5 km sur l'amont et sur l'aval.

#### *Les contours du fort*

La prospection a permis d'identifier une ligne pourvue de deux redans, peut-être trois. Le redan sud est face à la chapelle du cimetière des années 1930, le redan nord face au camp provisoire d'Olivier Dummett. À l'est du redan septentrional, le sol est marqué par un fossé qui se dirige vers l'est puis tourne, après une dizaine de mètres, vers le sud. Il pourrait s'agir d'un fossé agricole (irrigation) ou défensif contemporain au fort. Des sondages archéologiques nous semblent nécessaires pour identifier la nature de ce fossé.

Depuis la berge, on observe un fossé profond marquant probablement l'entrée du fort. Ce fossé débouche sur un aménagement dans la berge du fleuve : ce sont des pieux enfoncés verticalement dans le sédiment (uniquement visible à marée basse), peut-être l'étalement de la berge. Une datation radiocarbone du bois serait nécessaire pour déterminer son attribution au fort ou au cimetière.

#### *Les « perturbations » du fort*

Selon les archives, le fort a subi plusieurs attaques dont celle du Chevalier de Lézy en 1676, attaque qui a potentiellement (ou partiellement) détruit le fort (cf. supra). Des fouilles archéologiques nous semblent nécessaires pour mieux comprendre ce fort et peut-être retrouver des traces de ces attaques.

Au nord du redan septentrional se trouvent deux grands trous carrés dans le talus du plateau : certainement des carrières pour produire des briques qu'on trouve en pléthore au pied du talus et dans le fleuve à marée basse (cf. infra).

La présence de cacaoyers suggère que le plateau a été cultivé à un moment donné (cf. supra). Cependant, ces arbres fruitiers migrant, il est difficile de définir l'emplacement initial des parcelles agricoles.



Une modèle numérique du terrain (MNT), détaillée ou encore un passage LiDAR (*Light ou Laser Detection And Ranging*), pourrait nous renseigner sur le microrelief du plateau et la présence des dites vestiges ou aménagements supposés.

Dans la première moitié du XXe siècle, le plateau a été utilisé comme cimetière (cf. infra).

### 5.4.2 Le mobilier

#### *Le mobilier de construction*

La densité forestière rend difficile les ramassages de surface du mobilier. Nous avons inspecté les chablis : ils ont principalement livré du mobilier céramique amérindien (cf. infra). Toutefois, nous avons récolté quelques fragments de brique jaune de fabrication néerlandaise - la plupart a été trouvé à une dizaine de mètres derrière le redan méridional. Cette distribution éphémère ne permet pas de cerner des endroits potentiels de constructions (magasin, corps-de-garde, poudrière, puits) derrière la ligne de défense. En fait, la plupart du mobilier que l'on attribue au fort se trouve sur les rives du fleuve : briques jaunes, tuiles rouges en forme de S, tuiles flamandes. Ce mobilier, qui nous permet de confirmer une présence hollandaise à cet emplacement, se concentre en amont de l'entrée du fort.

Les briques jaunes, *IJsselsteentjes*, connaissent trois qualités de cuisson : « molles », « bonnes » ou « dures » (cette nomenclature s'établit à partir du XVe siècle). Les briques molles étaient utilisées pour les murs intérieurs et les bonnes pour l'extérieur. Les briques dures (*klinkers*) étaient utilisées pour des pièces souterraines, des puits ou des rues. La majorité des briques jaunes trouvées sur le site sont des briques dures. A noter qu'aucune brique jaune ne porte de mortier (ballast ?).

Les tuiles flamandes étaient utilisées pour les toitures. Or, aucune n'a été trouvée sur le plateau. Il est possible qu'elles aient été récupérées par les habitants du fleuve au cours des deux siècles qui se sont écoulées depuis sa destruction.

#### *Le mobilier importé*

Le seul mobilier importé qui date de la période hollandaise a été trouvé le long de la berge (Annexe 3). Il s'agit de deux types de grès dont l'un de Cologne / Frechen et l'autre de Westerwald (Figure 12e, c). L'un des fragments est une petite cruche servant à fondre les métaux. Ces grès sont fabriqués en Allemagne et exporté en grandes quantités aux Pays-Bas.

La majorité des fragments de faïence et les bouteilles en verre bleu-vert s'attribuent au XVIII<sup>e</sup> siècle selon Yannick Le Roux (Figures 12 et 13)<sup>32</sup>. Ce mobilier marque certainement les premières installations françaises sur cette rivière au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. supra).



Figure 12 : Fiche mobilier.

<sup>32</sup> L'auteur voudrait remercier Yannick Leroux de partager ses connaissances sur le mobilier collecté lors de la prospection.





Figure 13 : Fiche mobilier.

### 5.4.3 Conclusions et perspectives pour les zones prospectées du fort

Lors de la destruction du fort les remparts ont vraisemblablement été totalement détruits. Cependant, la partie inférieure (la partie la plus large) semble s'être conservée, notamment au niveau des redans : selon les spécifications du « Vieux système néerlandais » les murs peuvent atteindre une hauteur de 5 à 6 mètres. Il est possible que la terre ayant servi à la construction des murs ait été prélevé sur le plateau, pour en égaliser la surface, ou sur les bourrelets de terre du fossé du site amérindien (les parties nord et sud du fossé ont disparu).

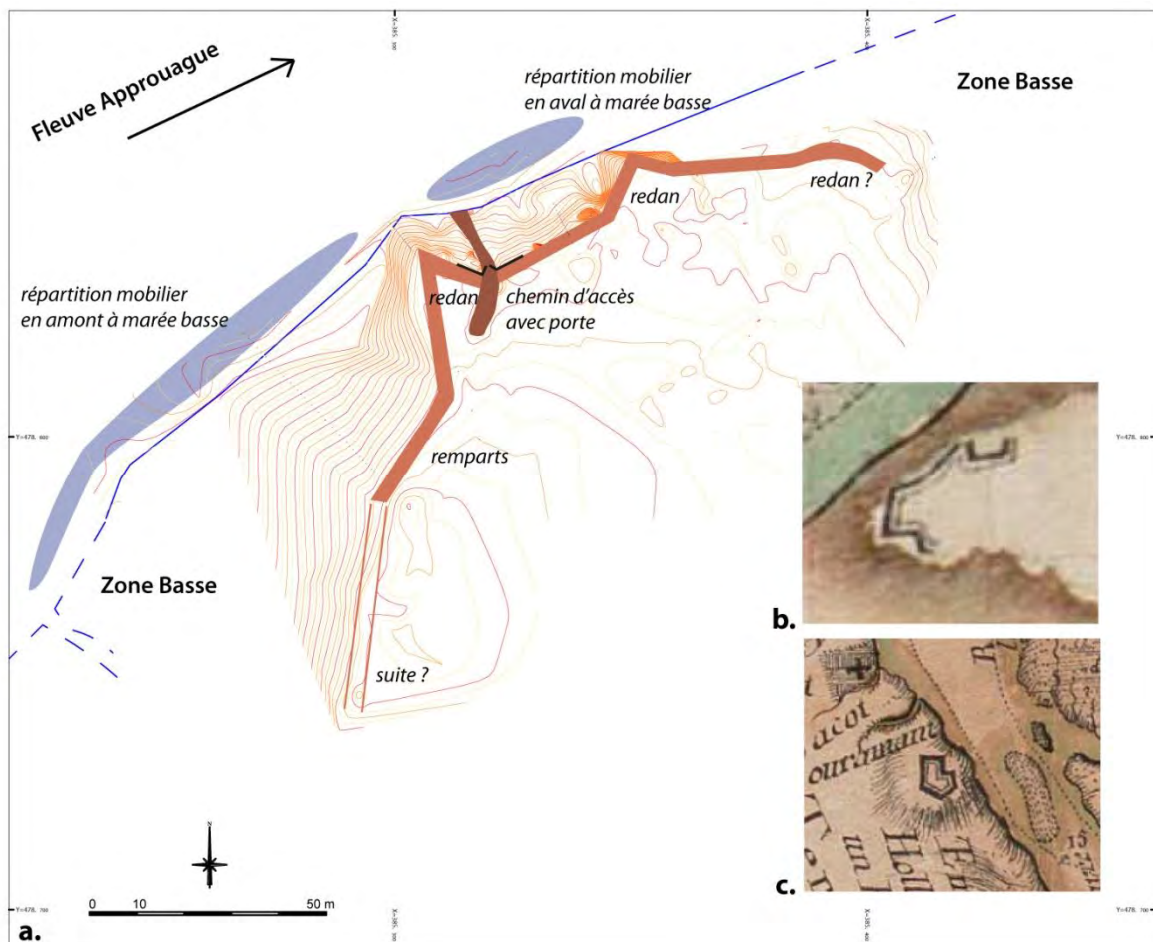


Figure 14 : Plan schématique du fort à base de nos observations et mission topographique, b. Détail des ruines du fort hollandais (FR-ANOM\_14DFC112A), c. Détail des ruines du fort hollandais (FR-ANOM\_14DFC114bisB).



À l'intérieur d'un fort on doit se déplacer sans prendre de coups de feu : dans le cas de ce fort il suffisait d'avoir un rempart d'une hauteur maximale de 1,5 mètre pour être protégé. Une telle construction a, par conséquence, une semelle, ou largeur, d'environ 3 mètres (Figure 12).

Des sondages archéologiques, positionnés perpendiculairement sur les lieux supposés des constructions en terre, nous semblent nécessaire : ils peuvent permettre de reconnaître la semelle constituée de terre mélangée, mais aussi le bourrelet intérieur du site fossoyé précolombien. Il est fort possible que les deux structures se touchent en bordure du plateau.

Les sondages peuvent également permettre d'identifier une palissade. Si une telle construction était présente sur le site on suppose qu'elle était construite le long de la berge du fleuve. Les poteaux de la palissade devaient avoir une hauteur d'environ 3 mètres à partir de la surface et étaient pointus. Ils devaient être espacés de telle manière que les soldats pouvaient tirer (pistolets, arquebuse) et piquer (lances) sur l'ennemi tout en interdisant l'accès du site à l'ennemi. L'entrée du fort avait normalement aussi une porte : portail en briques ou en pierres avec des portes en bois.

Concernant la présence de bâtiments à l'intérieur du fort, ainsi que d'un possible rempart en arrière, un LiDAR pourrait apporter des réponses que l'on pourrait confirmer par des sondages.

## 5.5 Les carrières

Au nord du fort, on observe des zones sur-creusées prenant la forme de deux grandes fosses dans le talus (Figure 15). Il s'agit de deux rectangles mesurant 5 x 6 m avec une profondeur de 5 m environ. Les parois des fosses sont droites et le fond est marqué par un remblai avec des briques rouges de toute qualité. Dans le prolongement des fosses, sur la berge du fleuve on peut observer un amas de briques rouges à marée basse.

On suppose que ces zones marquent l'emplacement d'une carrière d'argile afin de fabriquer des briques. Cependant nous n'avons pas trouvé de four ou de bâtiment dans les environs. Des prospections plus poussées, des sondages et une recherche en archive nous semble indispensable pour étayer cette hypothèse.

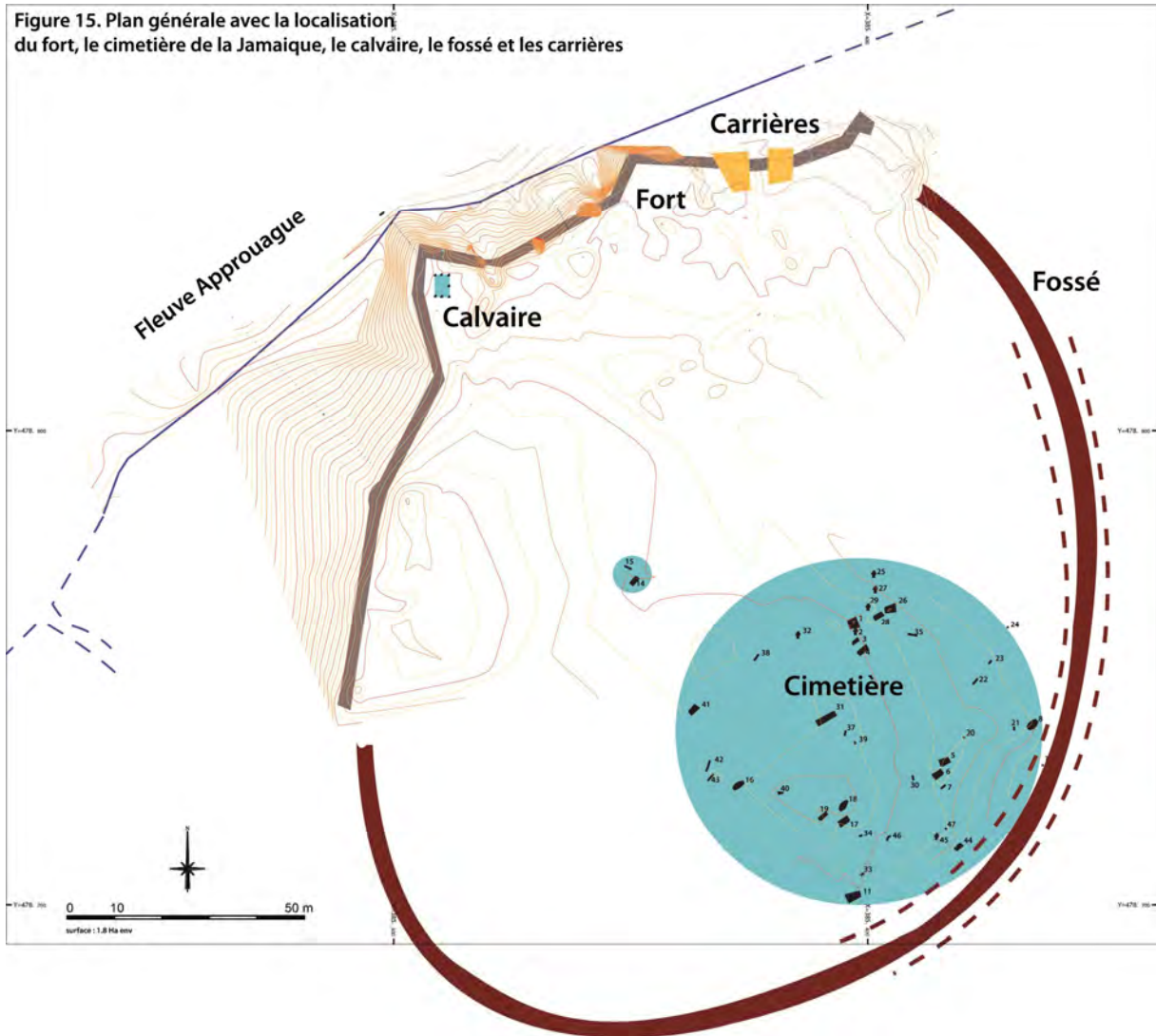


Figure 15 : Localisation de la carrière et du site amérindien.

## 5.6 Le site amérindien

Le plateau du fort est pourvu d'un fossé de plusieurs mètres de large qui longe les limites du plateau au nord et au sud (Figure 15). À l'est, ce fossé semble être plutôt un décaissement des bordures du plateau qui se transforme en creusement incisif : ce fossé est marqué par des bourrelets à l'extérieur et à l'intérieur. On observe des aménagements qui évoquent une entrée. Dans la partie occidentale le fossé n'est plus visible en surface : soit il n'y a jamais eu d'aménagements, soit les creusements ont été effacés par l'implantation des Hollandais. Ce fossé nous fait penser à un aménagement circulaire, presque fermé, couvrant un espace d'environ 2 ou 3 hectares. De nombreux tessons amérindiens ont été récoltés à l'intérieur de l'enceinte.



Les travaux de Aad Versteeg, menés à Pondokreek au Surinam<sup>33</sup>, ont démontré l'existence de plusieurs types d'aménagements fossoyés précolombiens, les « montagnes couronnées », dès le début du premier millénaire de notre ère, au Surinam, en Guyane française mais également en Amapá<sup>34</sup>. Il s'agit principalement d'une ceinture creusée autour du sommet d'une colline, ou en limite d'un grand plateau de hauteur. Ces sites peuvent avoir un double fossé qui se ferme entièrement ou qui s'ouvre sur une partie du talus d'un plateau. Les dimensions de l'enceinte (d'un à quatre hectares environs) et celles du fossé varient considérablement proposant finalement un aménagement d'un territoire d'envergure. On note également la présence de sites fossoyés, dits « éperons barrés », qui se présente comme la fermeture d'un morne par un fossé perpendiculaire formant ainsi un enclos. Cependant, la présence des sites fossoyés dans des régions basses (estuaires ou élévations de moindre hauteur) semble pour l'instant peu connue, à l'exception du site Pays Indien, présentant une colline à double fossé sur la rivière de Ouanary.

Le mobilier céramique exhumé des fossés lors des recherches archéologiques s'avère souvent difficile à rattacher à un complexe céramique connu, à l'exception de la céramique dite « Ouanary encoché », « Aristé » ou encore « Koriabo ». Ces deux derniers complexes se datent à l'Age céramique tardif (900-1500 AD), tandis que le premier complexe remonte à l'Age céramique ancien (0-900 AD). Les fouilles archéologiques de sites fossoyés, dans l'est de la Guyane française, ont mis au jour de la poterie décorée trouvée dans des puits funéraires : elle a été attribuée à l'Aristé récent et au Koriabo pour Pointe Morne et Fortunat-Capiri, et au Ouanary encoché pour le site de Pointe Blondin ; les deux premiers sites concernent des sites funéraires (nécropoles) et le dernier n'a pas encore été identifié<sup>35</sup>. Dans le nord de l'Amapá, à Calçoene (Rego Grande), ont été fouillés des sites monumentaux avec des pierres dressés et des puits funéraires représentant des nécropoles livrant du mobilier Aristé récent<sup>36</sup>.

Le fossé que nous pouvons observer sur notre site ne semble pas se rattacher au fort hollandais, et ce malgré les « connections » entre les remparts du fort et les décaissements visibles sur le plan. Des sondages nous semblent donc nécessaires, dans le fossé et dans

---

<sup>33</sup> Versteeg 1981:46.

<sup>34</sup> L'origine du nom « montagnes couronnées » pour les sites fossoyés amérindiens se trouve dans la tradition orale des Saramaka (Abonnenc 1952:52). Ainsi, les Saramaka du Surinam nomment un de leurs premiers lieux de refuge Kumako, une montagne couronnée, situées dans les hauteurs entre les rivières de Suriname et Saramaka (White 2010). La tradition orale des Wayapi considère ces aménagements comme appartenant au groupe des kalana, groupe historique éteint du haut Oyapock (Grenand 1982:270).

<sup>35</sup> Mestre et Hildebrand 2011 ; Mestre 2013, 2015.

<sup>36</sup> Flores da Silva 2106.



l'enceinte, afin de déterminer s'il appartient à la période pré-colombienne. Plusieurs tessons appartenant au complexe Koriabo ont été récoltés sur les berges du fleuve à marée basse.

### **5.7 La prospection du plateau**

Le plateau accueillant le fort, le site fossoyé et les carrières s'étend vers le nord, soit vers l'aval du fleuve Approuague : il est marqué par deux sommets séparés par des petites criques. Une prospection pédestre de cette partie du plateau a livré plusieurs sites archéologiques dont un site amérindien et plusieurs indices d'une importante occupation coloniale (Figure 9). Il s'agit notamment d'un sous-bassement en pierres (4 x 6 m) accompagné d'une carrière creusée dans le talus semblable aux carrières du fort. Le plateau est traversé par un canal (6 m de large environ) connectant la crique Cacao et le fleuve. Une zone d'habitat colonial a été repérée au milieu du deuxième sommet : des blocs de cuirasse ferrallitique taillés ainsi que d'innombrables cacaoyers. Des bouteilles ont été repérées au sud du sommet, ainsi que des tessons amérindiens. Le troisième sommet a également livré des indices d'occupation coloniale. Le forêt sur ce sommet a été ravagé par des énormes chablis obstruant la visibilité de la surface.

La fourchette chronologique des vestiges coloniaux s'étend pour l'instant entre le début du XVIIIe et 1950 environ. Il est possible que les vestiges du deuxième plateau appartiennent à une habitation française, mais plus de recherches en archives seront nécessaires. Nous n'avons pas trouvé d'indices contemporains du fort hollandais sur cette partie du plateau.

### **5.8 La prospection des montagnes de la crique hollandaise**

Nous avons consacré une journée entière à une prospection dans la zone de la crique hollandaise : nous avons remonté en pirogue d'environ 500 m la crique, située sur la rive gauche de l'Approuague, face à l'île aux Sept Chapelets (Figure 10). Cette crique coule au nord d'une grande montagne où, selon les cartes anciennes, les Hollandais avaient leurs habitations. Sur les berges de cette crique on observe une forêt de cacaoyers qui est remplacé, au pied de la montagne, par un marécage très difficile à traverser à pied. Le piedmont au nord-est de la montagne accueille une forêt ouverte sans lianes et peu de sous-bois.



Du pied de la montagne à la crête on observe un chemin de 4 mètres de large environ, marqué par des tas de pierre, parfois taillées, qui marquent les deux côtés du chemin. On observe quelques manguiers. Une des petites criques qui traverse le chemin est marquée par un passage pavé. Sur le premier replat de la montagne on a trouvé une multitude de tessons amérindiens dans les chablis ; sur le deuxième replat nous avons trouvé un « four à manioc », des plateformes rectangulaires marquées par des soubassements en blocs de cuirasse ferrallitique taillés, un fond de pot de raffineur et quelques bouteilles. Le sommet de la montagne n'a pas révélé d'artefacts ou d'autres indices d'une présence humaine.

Nous n'avons trouvé aucun vestige probant d'une occupation hollandaise, les indices datant plutôt des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Des recherches en archives seront nécessaires pour déterminer les origines des vestiges.

## **5.9 Conclusion**

Les prospections menées afin de localiser le fort hollandais de l'Approuague ont permis de conforter nos suspicions concernant ce plateau qui longe la rive droite de l'Approuague. Elles ont livré de nouveaux sites archéologiques, précolombiens et coloniaux, confirmant la richesse précolombienne et historique de cette région de la Guyane qui mérite plus d'attention des historiens et des archéologues.

L'équipe espère mener, pour l'été 2017, des sondages archéologiques sur le plateau du fort afin de comprendre le système des remparts mais également déterminer la fonction et l'appartenance du fossé.



## 6 Le cimetière dit de La Jamaïque

# **RAPPORT de l'INVENTAIRE**

**commune de Kaw-Régina  
août 2016**

## **Le cimetière dit de la Jamaïque**

**Responsable de l'inventaire du cimetière : Nathalie Cazelles**

En collaboration avec : Medhi Belarbi, Georges Lemaire, Olivier Dumette





## 6.1 Problématique

Dans le cadre du projet de recherche de Martijn van den Bel concernant la recherche de l'emplacement du fort hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle sur l'Approuague, j'ai été chargée de l'inventaire du cimetière dit de la Jamaïque situé dans l'aire de la prospection. Cet inventaire participe à un projet mené en partenariat avec le service Langue et Patrimoine de la Collectivité Territoriale de la Guyane, visant à inventorier tous les vestiges concernant le village de Guisambourg situé à l'embouchure de la rivière Courouaï en aval de l'Approuague. Selon les sources orales, ce cimetière serait le dernier du village. Cependant nous n'avons pas encore trouvé d'archives qui expliquent l'emplacement de ce cimetière au milieu de nulle part puisqu'il se situe à ½ heure de pirogue de Régina et de Guisambourg (figure 16 et PL 1). Ce sont les sources orales qui le désignent comme étant le dernier cimetière du village de Guisambourg.

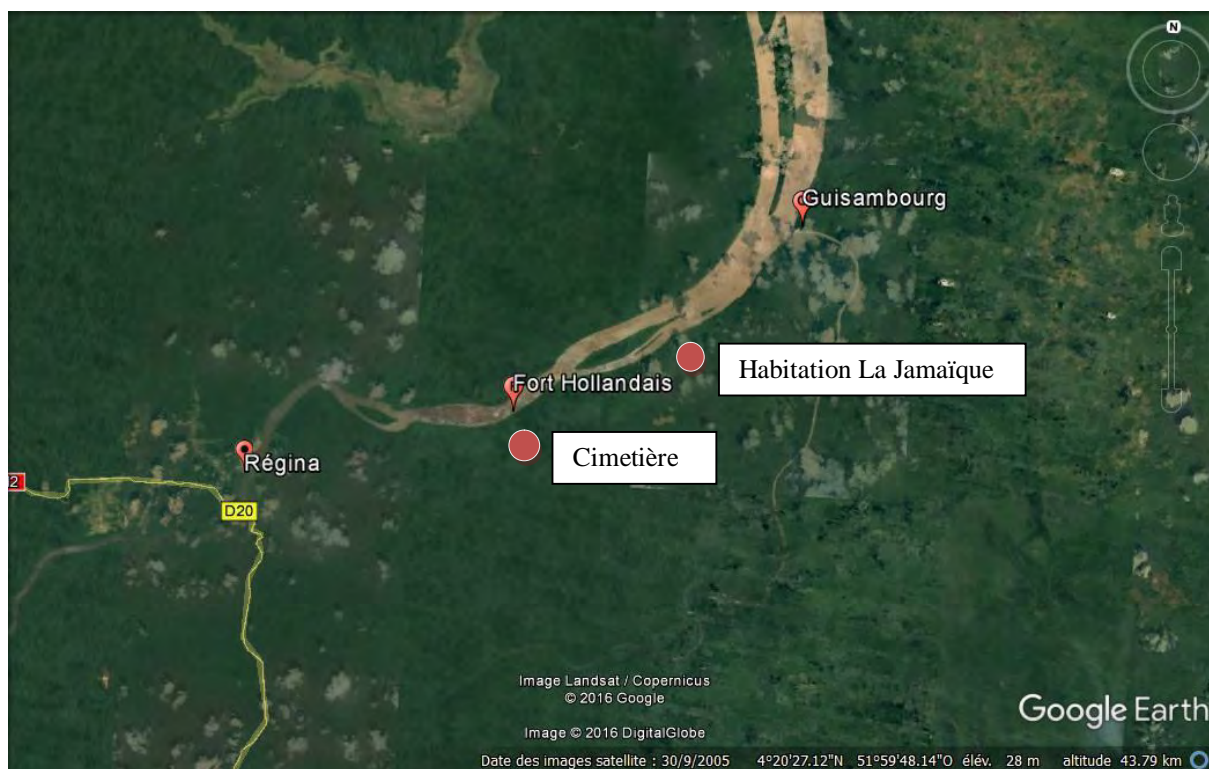
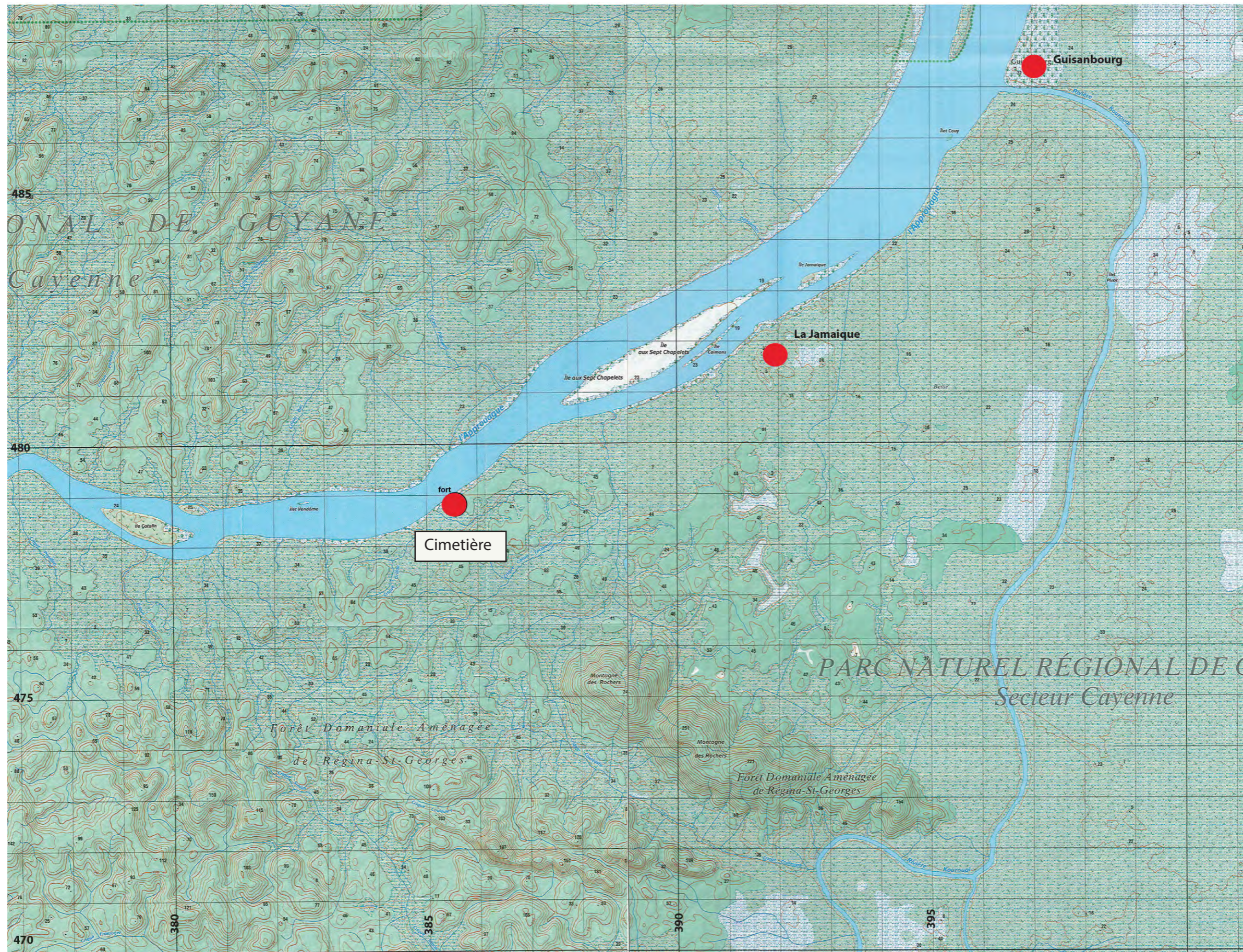


Figure 16 : Localisation du cimetière. Google Earth, 2017.

Régina  
■





## 6.2 Historique

En 1829 l'administration coloniale élabore un projet d'installation d'un bourg pour le quartier de l'Approuague, qui depuis le début du XIXe siècle est le centre de production du sucre pour la colonie de la Guyane. En avril 1832 le site de l'embouchure de la Courouaï est officiellement choisi pour son emplacement permettant de communiquer facilement avec l'ensemble des habitations du quartier ainsi qu'avec Cayenne. Les esclaves y construisent des digues, un débarcadère, des bâtiments, un poste militaire et une église. Le village prend le nom de Guisambourg en 1834, du nom de l'ingénieur suisse Samuel Guisan qui a dirigé les travaux de poldérisation des terres basses du bas Approuague. Au moment de l'abolition de l'esclavage le quartier de l'Approuague compte plus de 3000 personnes.

Cependant avec la ruée vers l'or les habitants migrent vers l'amont du fleuve pour travailler sur les placers ou les exploitations de bois de rose. Petit à petit un nouveau bourg voit le jour autour des comptoirs de ravitaillement, notamment celui de M. Théophraste Régina. En 1873 le village de Guisambourg est dégradé en raison du manque d'entretien des digues, de nombreuses maisons sont abandonnées. Lors du conseil municipal de Kaw-Approuague du 24 septembre 1880 il est acté le déplacement du bourg de Guisambourg sur l'habitation La Jamaïque. En effet il est notifié que *« Guisambourg est dans un état qui entraînerait la commune pendant des années à des dépenses bien au-dessus de nos ressources, n'est-il pas pénible de reconnaître que dans tous les quartiers de la Guyane, même les moins importants, les prolétaires y trouvent l'eau douce et le bois à brûler, tandis qu'à Guisambourg, on est obligé d'aller les chercher à plus d'une heure de canotage, sous peine de les apporter en venant. »* Il n'est pas inventorié de cimetière dans ce procès verbal. Cependant, le 5 septembre 1884 la commune de Kaw-Approuague a été autorisée à retransférer la mairie du lieu La Jamaïque à Guisambourg, siège principal du chef-lieu de la commune (BOG 1884, p. 450, n° 760, arrêté du 5 septembre 1884).

En 1925 le bourg de Régina est officiellement créé. Il compte alors entre 2000 et 3000 personnes. En 1936 Régina devient le centre administratif du quartier de l'Approuague au détriment de Guisambourg.

Dans les années 60 le village ne compte plus qu'une soixante d'habitants qui vivent de la récolte du cacao et du riz. Le dernier habitant part s'installer dans le village de Kaw en 1984.



### 6.3 Le cimetière :

On peut délimiter deux espaces composant le cimetière, le premier autour du calvaire, le deuxième incluant toutes les tombes. Le calvaire est situé sur un promontoire dominant le rivage du fleuve ; l'espace des tombes est situé à environ 70 m du calvaire, à l'intérieur des terres (PI 2), il est délimité par un fossé qui pourrait être le vestige d'une montagne couronnée (hypothèse en cours d'étude par Martijn van den Bel).

#### 6.3.1 Le calvaire (PI 3 à 6):

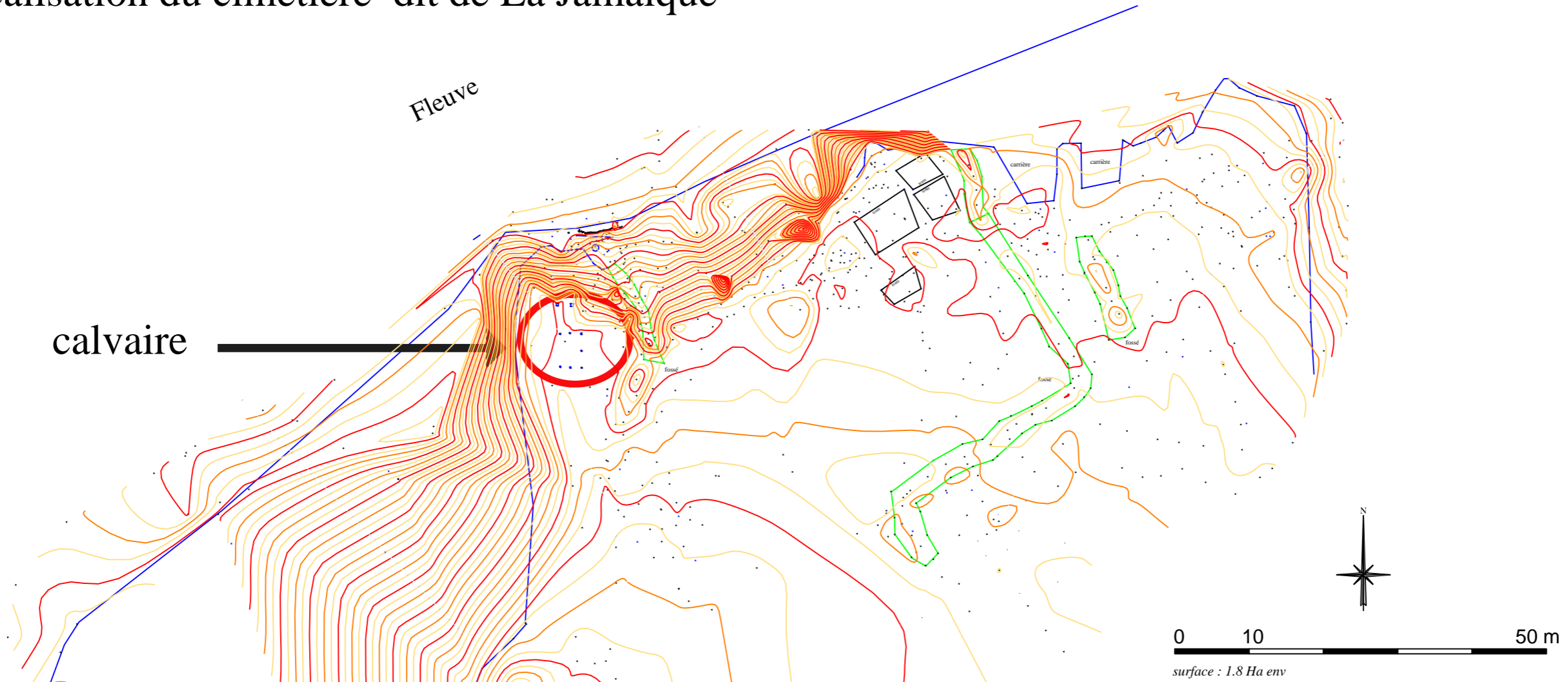
Calvaire est composé d'un espace chapelle, dont il ne reste que les poteaux en bois wacapou, et d'une croix en béton face à l'entrée de la chapelle.

L'espace de la chapelle est composé de 8 poteaux de section 9 x 10. Olivier Dumette, qui exploite les cacaoyers de l'Approuague, nous a informé qu'il a récemment retiré des poutres et des tôles ondulées (vestiges du toit) car ils menaçaient d'écroulement l'ensemble de la structure. On peut observer à proximité un amas de poutres et de tôles ondulées.

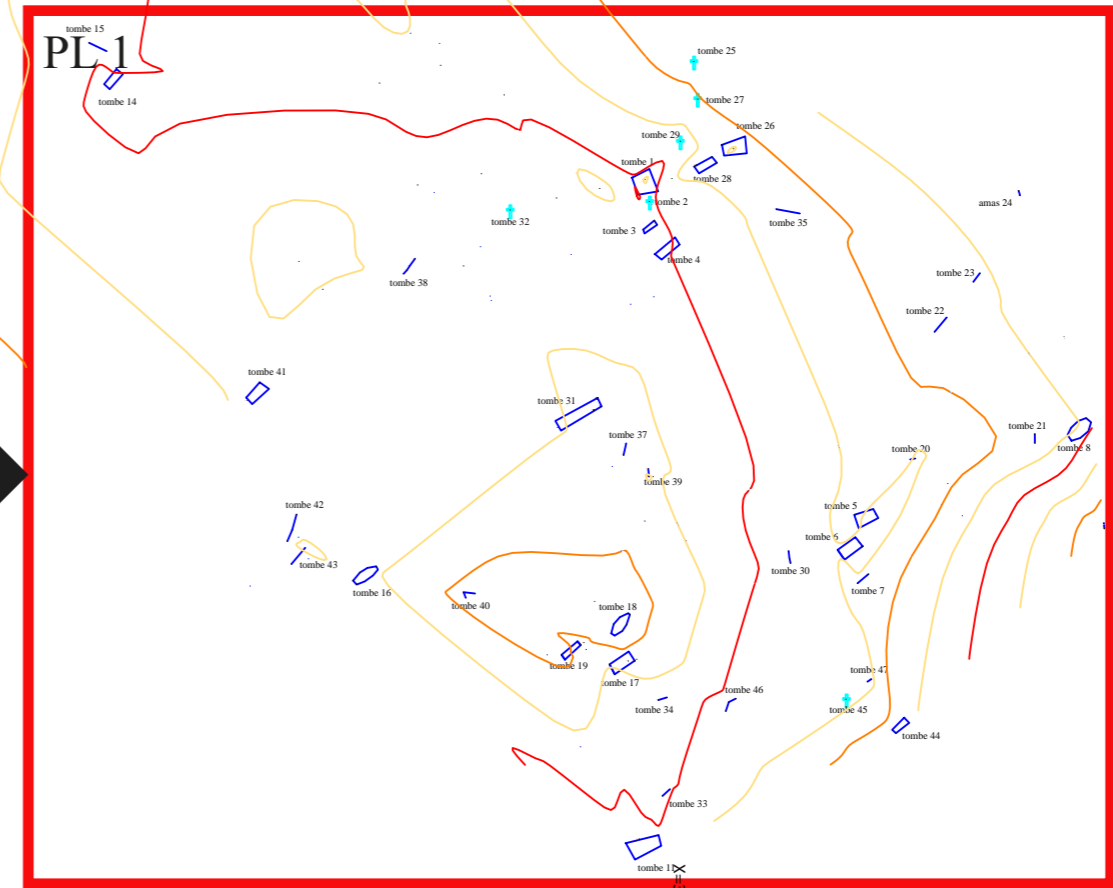
La croix se situe à 2 m 80 face à la chapelle. On observe un dé de briques à 1 m 70 à l'est (36 x 34 x 16 cm) composé de 3 assises de briques. Face à la croix, à 95 cm, on observe un espace pavé de 50 x 50 cm.

La croix est encastrée dans un dé trapézoïdale de briques composé de 3 assises (22 x 22 x 42 cm). La croix mesure 2 m 10 de hauteur. Sur la croix est gravée la date d'inauguration : 1 XI 1995. Dessous un crucifix en étain en forme de chandelier à trépied creux. Sur une face Marie et l'autre Jésus. INRI surmonte le Christ en croix.

# Localisation du cimetière dit de La Jamaïque



cimetière →





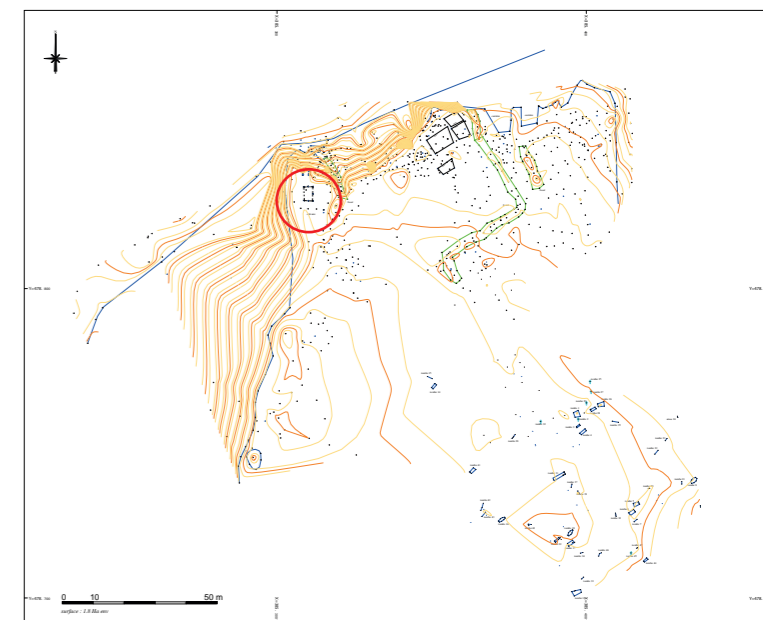
# CALVAIRE



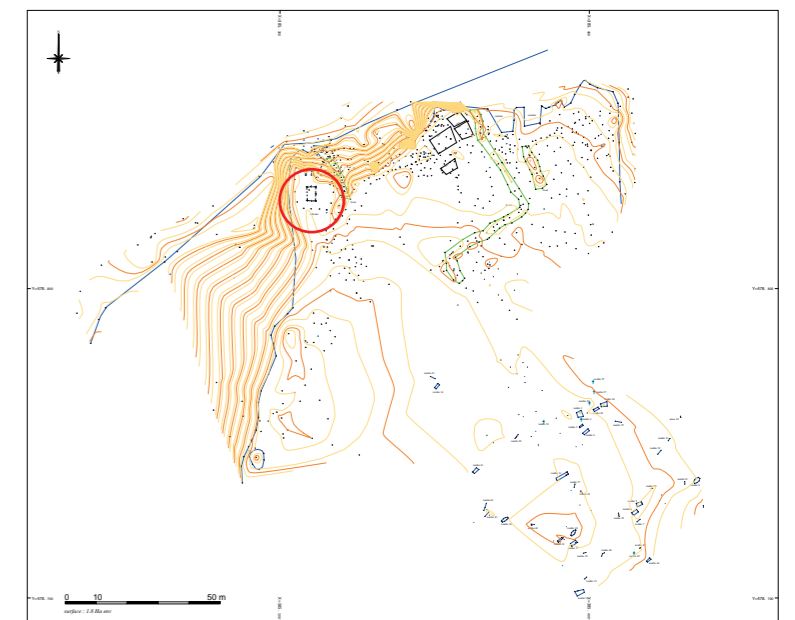
Croix



Poutres de l'ancienne toiture



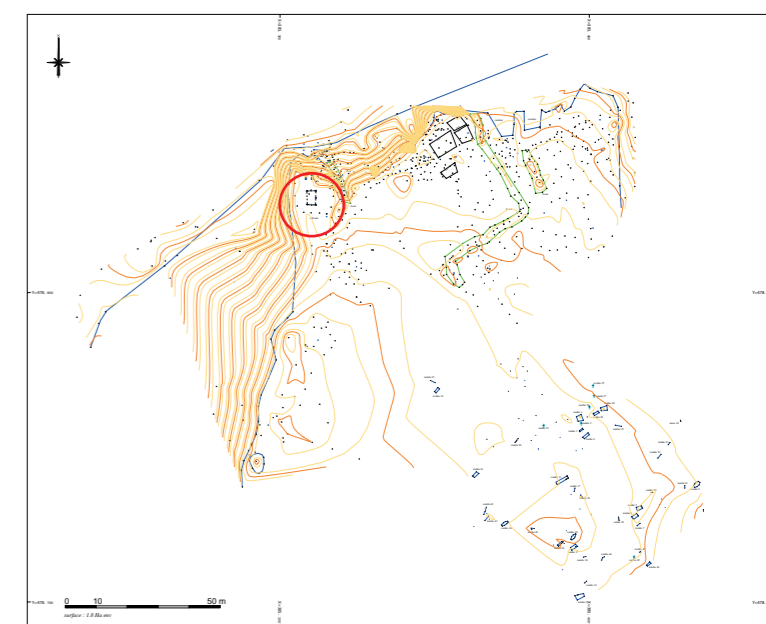
CALVAIRE - crucifix







1  
XI  
1995





### 6.3.2 Les tombes

On a relevé 44 tombes. On peut distinguer :

- 21 croix en bois wacapou dont une croix portant la gravure *cigit* : Tombes 2, 7, 15, 20-23, 25, 29-30, 33 à 40, 42-43, 47.
- 1 tombe à carreaux : tombe 11
- 3 tombes en briques : Tombes 4, 26, 45
- 5 tombes couvertes d'une chape de ciment : tombes 3, 5-6, 14, 19
- 2 tombe en briques à degré : tombes 17 et 28
- 2 tombes en briques avec croix en fer : tombes 44 et 46
- 3 tombes sarcophages : tombes 8, 16, 18
- 4 tombes très abîmées : tombes 1, 31, 41.

Nous avons pu observer à proximité de nombreuses tombes la présence de Cordyline (*Cordyline fruticosa*), plante originaire d'Inde caractérisée par des feuilles larges oblongues, de 30-50 cm de long, vertes teintées de rouge se terminant par un panaché. Dans les familles créoles la cordyline est réputée pour chasser les mauvais esprits. On la retrouve dans la plupart des jardins créoles, à l'entrée des maisons, et bien entendu dans tous les cimetières de Guyane.

Aucune tombe ne porte d'inscription. Dans les cimetières de village reculé il est courant de ne pas orner les tombes de plaques tombales, chaque tombe étant clairement identifiée par les familles. Dans le cimetière actuel de Régina, les tombes sont sans pierre tombale.

#### 6.3.2.1 Les croix ( PI 7 à 22) :

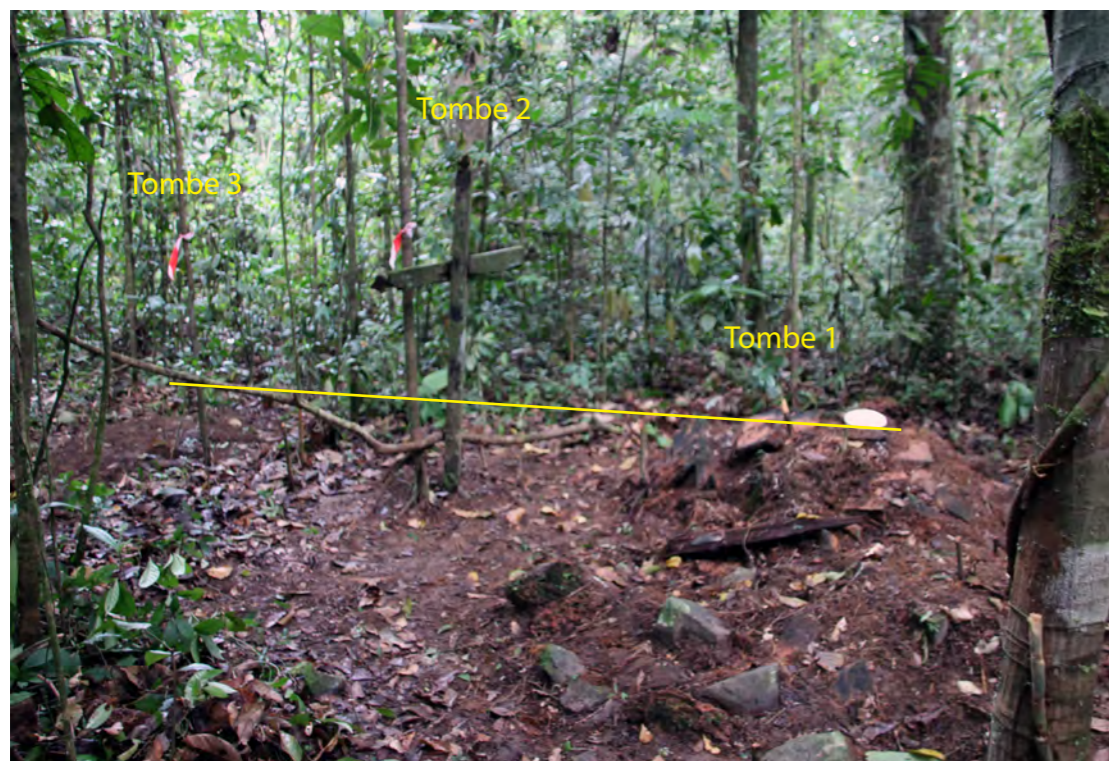
Les tombes 2, 7, 15, 20-23, 25, 29-30, 32 à 40, 42-43, 47 sont observables par la conservation de leur croix en bois wacapou (identification par Olivier Dumette ó Fabaceae ó Caesalpiniodideae (angiosperme), *vouacapoua americana*). Ce bois de couleur brun foncé présente de fines lignes de couleur brun clair ; il est fréquemment employé dans la construction.

Ces croix sont de conservations diverses, elles ont toutes perdues leur transept que l'on peut toutefois parfois encore observé au pied de la croix.



La croix n°2 est la mieux conservée : 163 x 7 x 7 cm pour le corps ; 82 x 3 x 10 cm pour le transept qui est situé à 45 cm du sommet du corps. Elle est sculptée au sommet en oignon et aux extrémités du transept en trèfle. Au dos de la croix, au-dessus du transept est gravée : "cigât"

TOMBE n°2



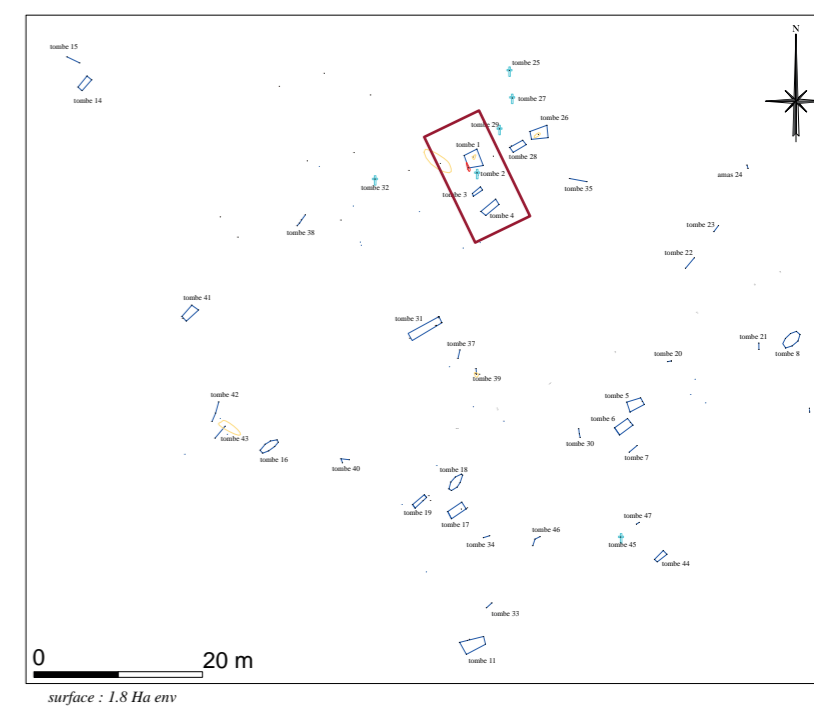
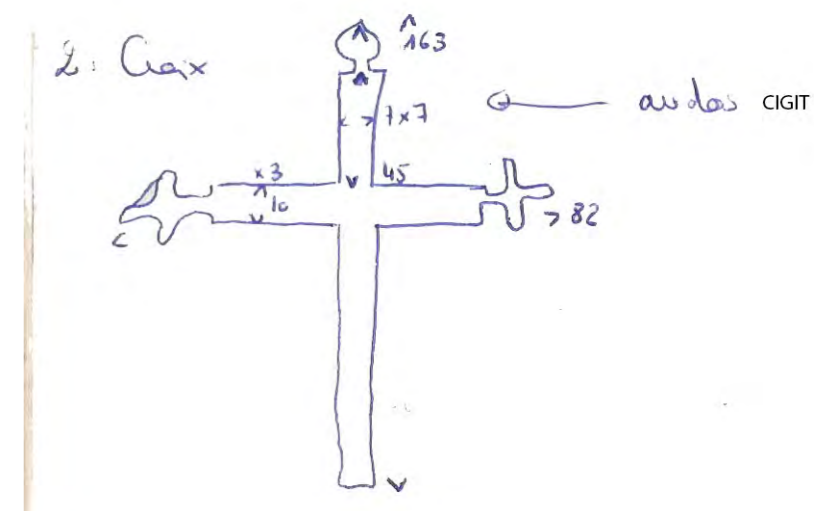
Alignement des tombes 1, 2, 3

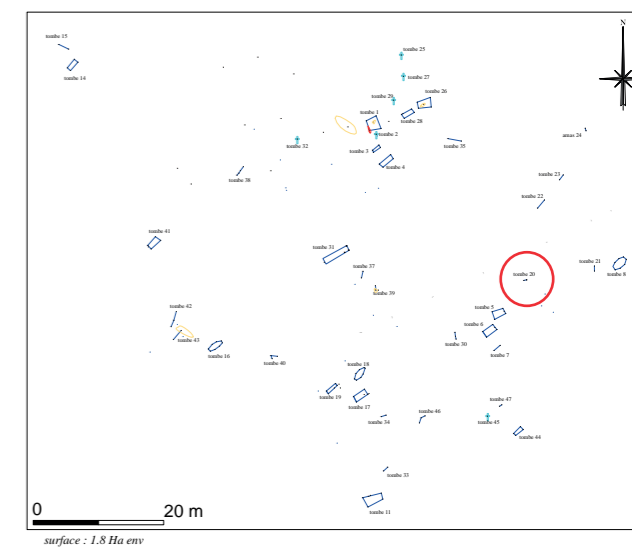


Vue arrière de la croix



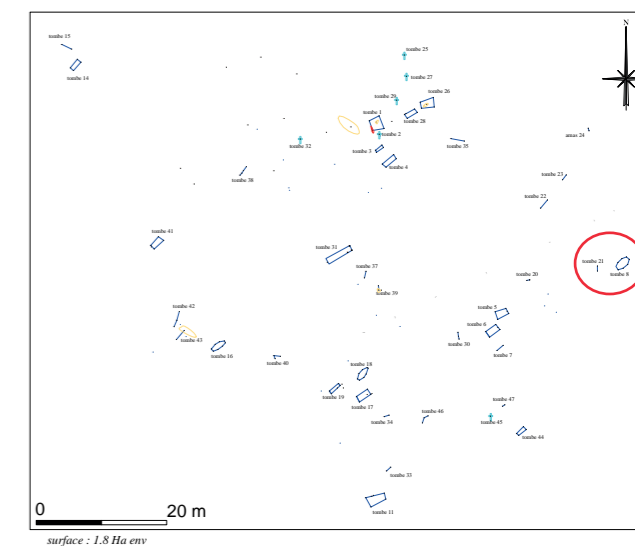
CIGIT



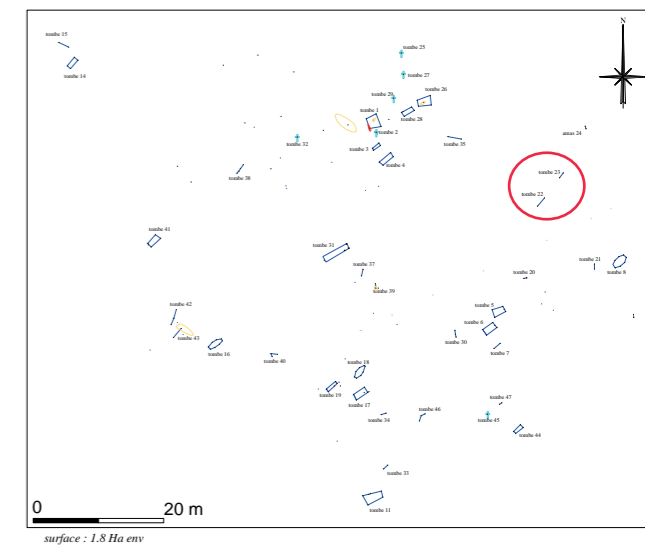




21 : Cerox  
46  
x bouteille  
schroumbe.  
HT: 122



TOMBES 22 ET 23

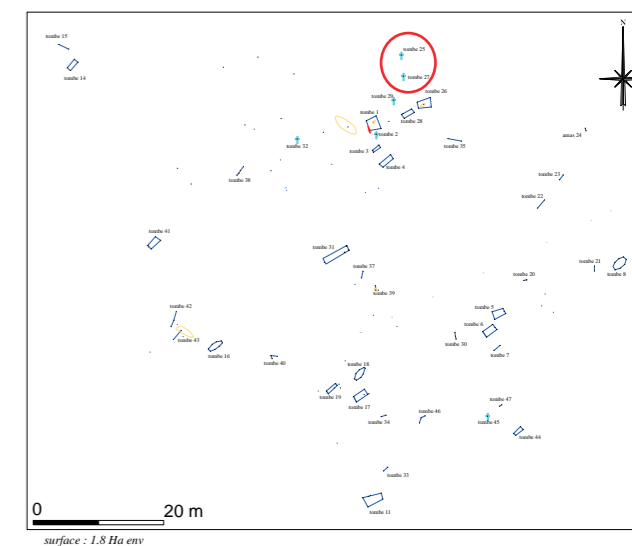
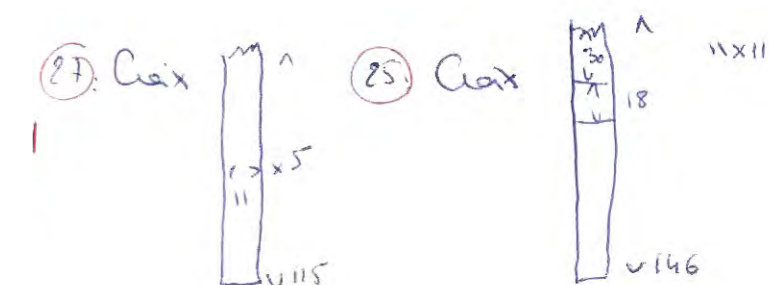


### TOMBES 25 ET 27

Tombe 25



Tombe 27

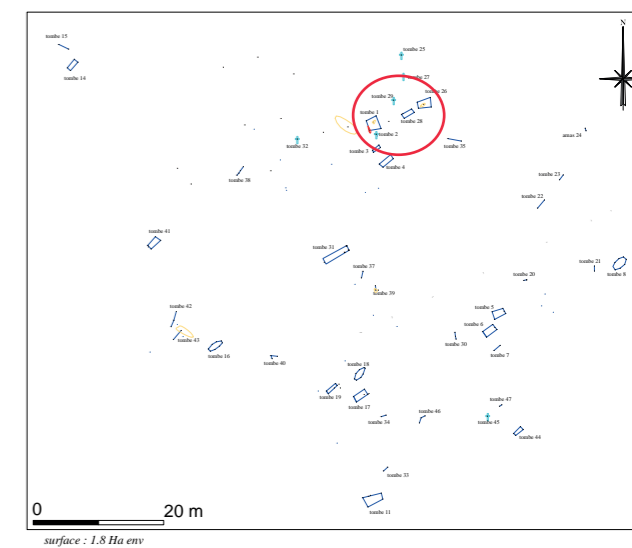




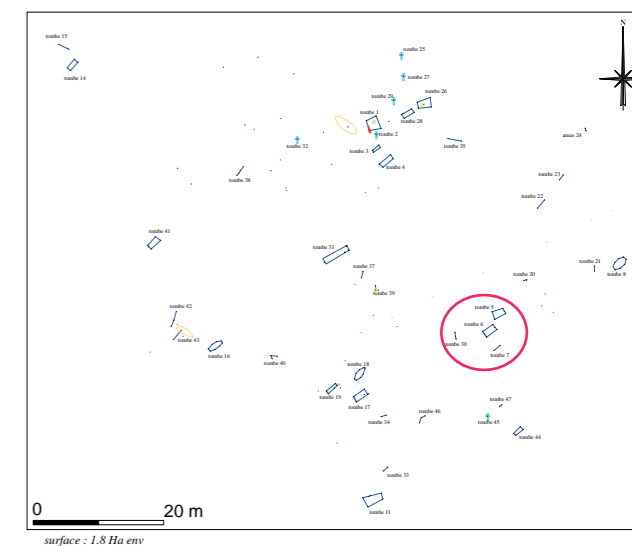
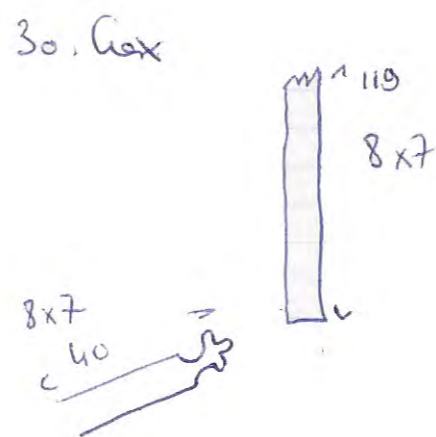


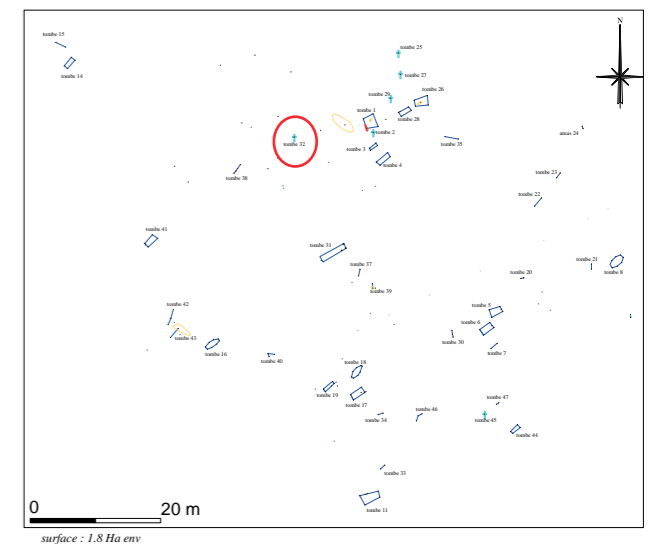
Tombe 2

Tombe 26



Tombe 6





TOMBES 33 et 34



Tombe 11

Tombe 18

Tombe 17



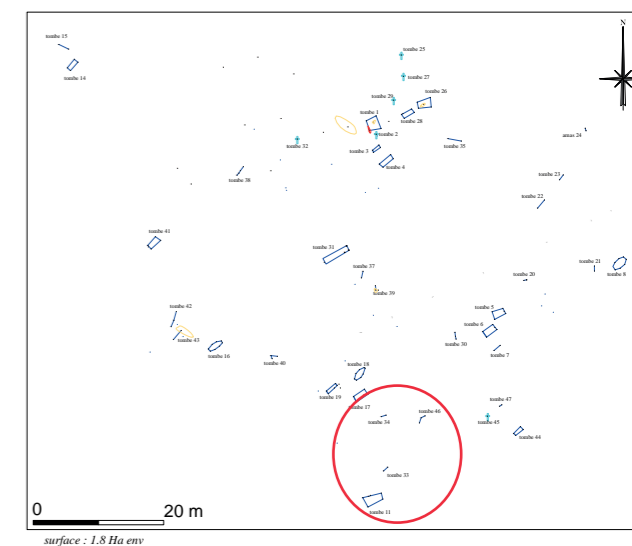
TOMBE 34  
08 | 2016

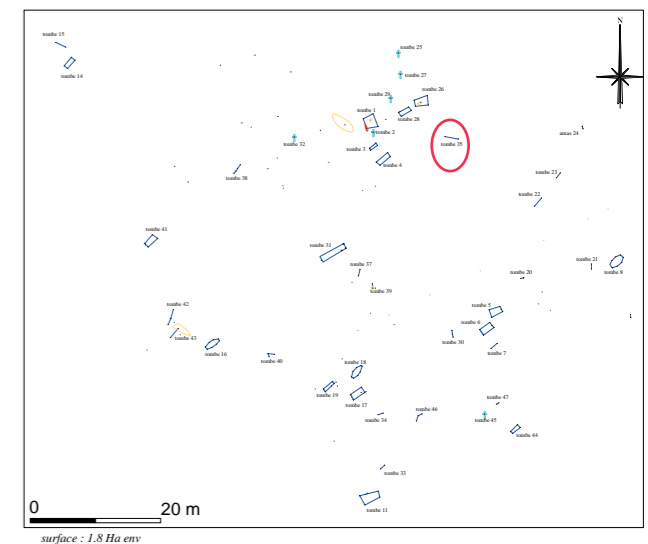


TOMBE 34  
08 | 2016



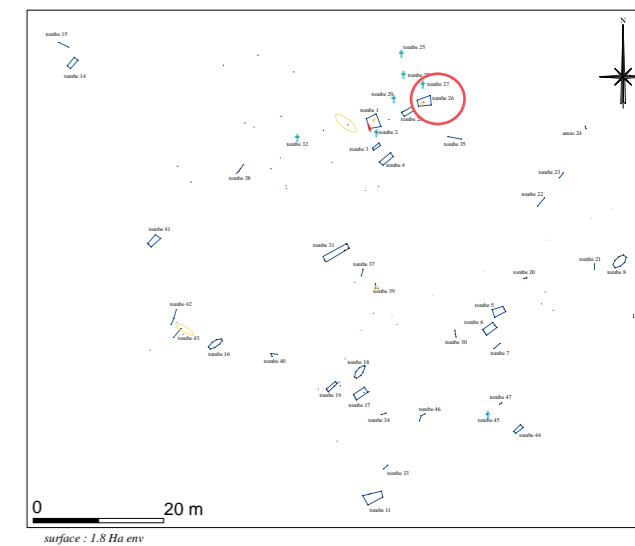
TOMBE 33  
08 | 2016







Tombe 26



Tombe 39



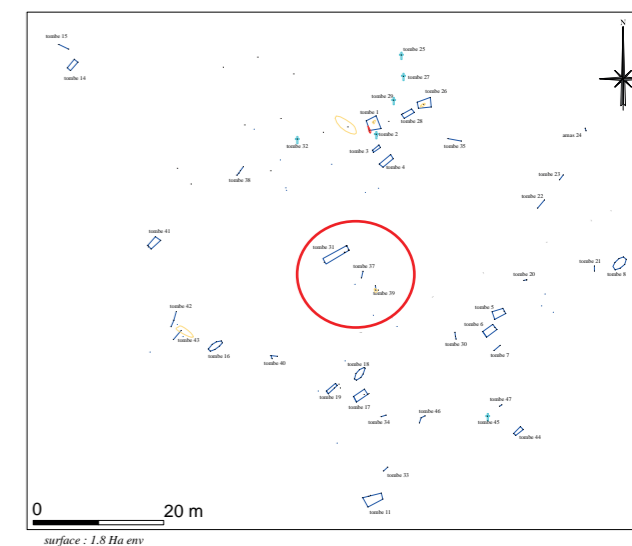
Tombe 37



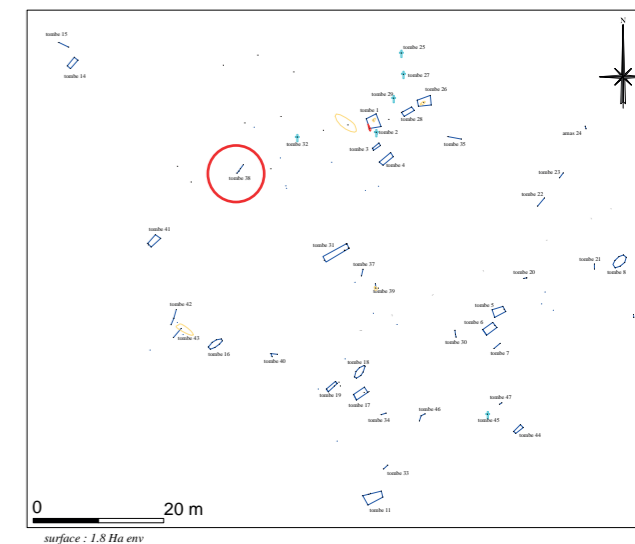
Tombe 39



Tombe 37

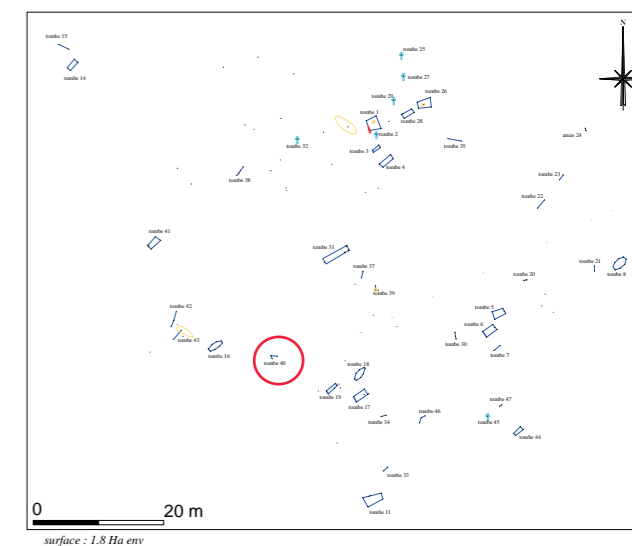


TOMBE 38





### TOMBE 40



TOMBES 42 et 43



Tombe 42

Tombe 43

Transept



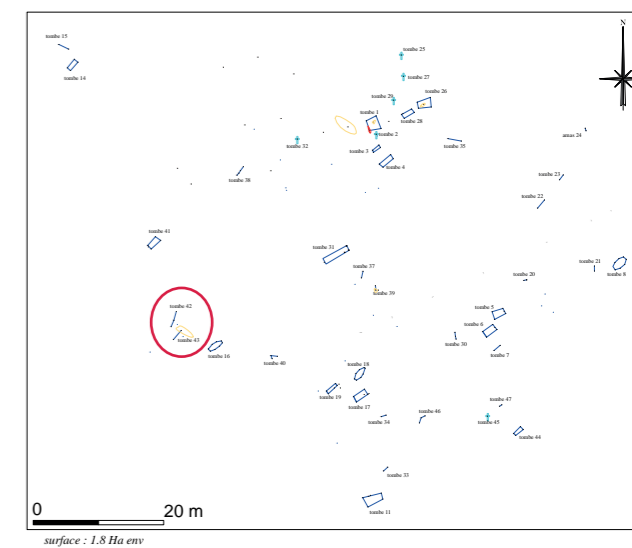
Tombe 42



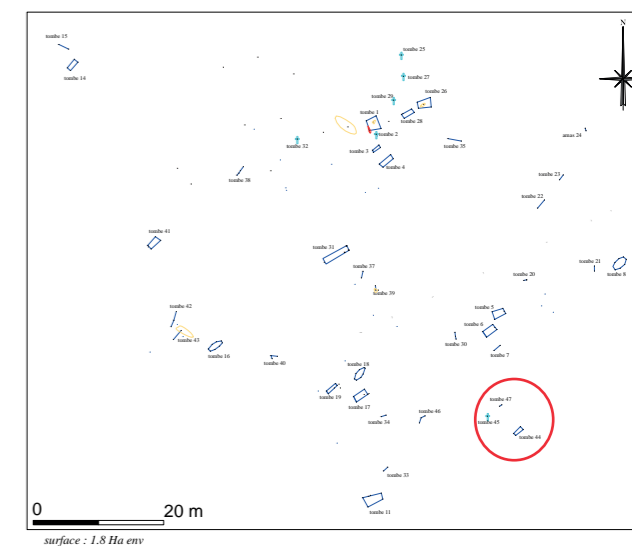
Tombe 43



Tombe 43



### TOMBE 47





### **6.3.2.2 Les tombes remarquables (Pl 23 à 40) :**

#### **6.3.2.2.1 Tombe à carreaux : tombe 11**

Cette tombe de 196 x 65 cm, est recouverte de carreaux blanc et noir de 10 x 5 cm sur une hauteur de 23 cm. Une ligne de briques délimite l'espace du tombeau à 25 x 37 x 25 x 27 cm. Les briques sont de gabarit 25 x 11 x 15 cm.

Une cordyline, une croix en fer forgé de 83 x 52 cm, un bloc en ciment et un objet en porcelaine bleu ornent l'espace de la tombe qui fait 270 x 151 cm.

On trouve des tombes similaires dans le cimetière de Cayenne. Selon Violaine Machichi-Prost, ces tombes auraient été à la mode entre les années 1900 et 1930 (Mémoire de Master 2 Interculturalités et sociétés, Université de Guyane, 2015).

#### **PL 23**

#### **6.3.2.2.2 Tombes en briques : Tombes 4, 26, 45**

La tombe 4 est une petite tombe rectangulaire de plus de 162 cm de long sur 63 cm. Elle est composée d'un cadre en briques sur 10 cm d'épaisseur remplie de terre. Une partie de la tête de la tombe a disparu. Un morceau de croix en bois de 79 x 7 cm est conservé sur le sol. Son étroitesse nous font émettre l'hypothèse d'une tombe d'enfant.

La tombe 26 mesure 185 x 89 cm pour une hauteur conservée de 20 cm. Elle est constituée de 4 assises de briques (10 x 11 cm). On observe la présence d'un vase cassé et des fragments de dalle de ciment sur la tombe.

La tombe 45 mesure 170 x 75cm, elle est très abîmée. La croix en bois wacapou est en place, elle fait 110 cm de hauteur pour une section de 7 x 8 cm.

#### **PL 24 à 26**

#### **6.3.2.2.3 Tombes couvertes d'une chape de ciment : tombes 3, 5-6, 14, 19**

La tombe 3 est une petite tombe de 140 x 48 cm en briques recouvertes d'une chape en ciment. Présence d'une cordyline à proximité. Cette tombe pourrait être une tombe d'enfant.

Les tombes 5 et 6 sont identiques : elles sont composées d'une dalle rectangulaire en ciment de 194 x 93 cm, surmontée d'une croix en fer encastrée dans un socle en ciment de 64 x 6 x 3 cm pour la tombe 5 et de 18 x 5 x 21 cm pour la tombe 6. Les croix en fer sont identiques : 64 x 6 x 3 cm pour le corps ; 43 cm de long pour le transpet ; placé à 35 cm du



sommet de la coix. Deux statuettes en pocrelaine représentant des saints ornent la tombe 6. On observe deux fragments de croix en bois à proximité : 192 x 9 cm ; 170 x 9 cm.

La tombe 14 est une tombe trapézoïdale recouverte d'une chape en ciment de 166 x 68 x 60 cm sur 15 cm de hauteur visible. On observe un départ de croix en bois et une cordyline à la tête de la tombe.

La tombe 19 est une tombe rectangulaire de 190 x 46 cm pour une hauteur visible de 16 cm. Elle est recouverte d'une chape en ciment ornée d'une croix en ciment de 102 x 10 cm avec un transept de 24 cm de long. Un chandelier en verre et une petite marmite en fonte sont posés à côté de la tombe.

**PL 27 à 30**

#### **6.3.2.2.4 Tombe en briques à degré : tombes 17 et 28**

La tombe 17 mesure 195 x 92 cm pour une hauteur visible de 26 cm. Cette tombe à degré est composée d'un rectangle de briques de 12 cm de hauteur surmonté d'un rectangle plus petit de 170 x 40cm pour 14 cm de hauteur (3 assises de briques). Une croix en bois wacapou est présente à la tête de la tombe : 175 x 8 x 8 cm. Le transept est tombé au pied de la croix (95 x 16 cm). Un bougeoire en porcelaine blanche et un pichet en céramique jaune décorés de fleurs marrons sont à proximité de la tombe.

La tombe 28 mesure 181 x 70 cm. A partir de la tête de la tombe, sur 165 cm de long, à 16 cm des bords, est posée une élévation de 3 assises en briques de 30 cm de large et 13 cm de hauteur.

**PL 31 et 32**

#### **1.1.1.1.1 2 Tombes en briques avec croix en fer : tombes 44 et 46**

La tombe 44 est de forme trapézoïdale avec une tête très étroite : 260 x 28 x 62 x 7 cm. Elle possède encore sa croix en fer. Les briques sont de gabarit 22 x 32 x 5 cm.

La tombe 46 possède encore sa croix en fer forgé. Cette tombe est très abîmée, et n'est visible que sur 60 cm x 40 cm.

**PL 33 et 34**



#### **6.3.2.2.5 Tombes sarcophages en ciment : tombes 8, 16, 18**

La tombe 8 est un sarcophage octogonal de 81 x 91 x 85 x 40 x 83 x 84 x 91 x 27 cm, pour une épaisseur de 11 cm et une hauteur conservée de 87 cm. On note un fragment de croix en bois de 102 x 8 x 10 cm au pied de la tombe. La tombe est à la limite du cimetière dans la paroi du fossé. On observe une cordyline et d'une statuette en porcelaine d'un saint.

La tombe 16 est un sarcophage octogonal de 80 x 87 x 69 x 38.5 x 24 cm pour une épaisseur de 13 cm et une hauteur visible de 31.5 cm. La tombe est fleurie de cordylines et d'héliconias.

La tombe 18 est un sarcophage octogonal de 85 x 80 x 83 x 78 x 83 x 78 cm pour une épaisseur de 12 cm et une hauteur de 40 cm.

**PL 35 à 37**

#### **6.3.2.2.6 Tombes très abîmées : tombes 1, 31, 41.**

La tombe 1 est en vrac en raison de la pousse d'un arbre. L'espace observable mesure 250 x 180 cm. On peut observer 4 blocs de grison alignés sur 127 x 24 cm sur le côté nord/ouest. On note la présence de carreaux de terre cuite surcuits au sommet du monticule. Une assiette blanche porte au cul une inscription : "opaque Luneville", surmontée d'une armoirie de couleur verte. Selon les catalogues de mobilier de Luneville consultés sur internet, cette armoirie daterait du début du XXe siècle. Cette tombe alignée avec les tombes 2, 3, 4.

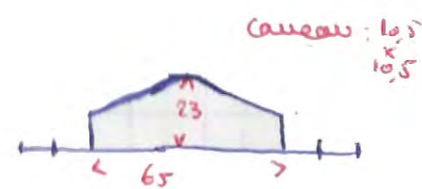
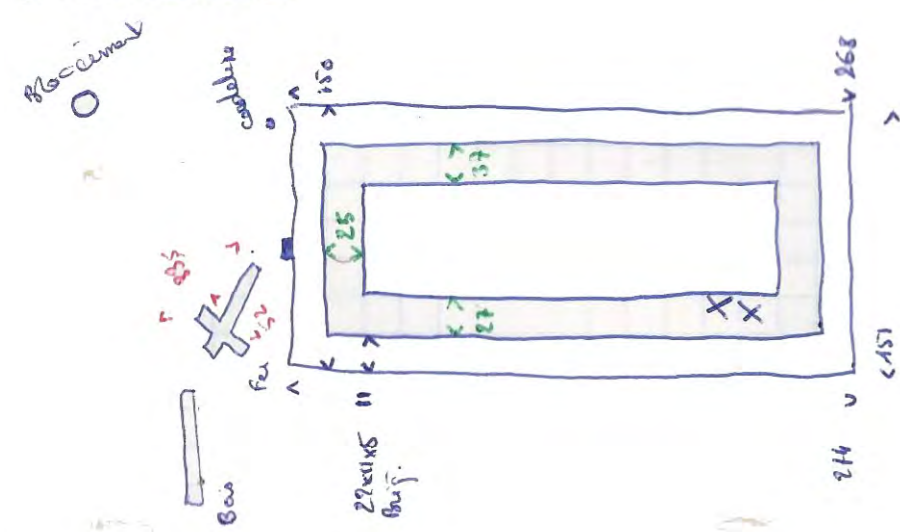
La tombe 31 est composée d'un ensemble de 3 pieux de section de 8 x 7 cm formant un rectangle de 85 x 73 cm de côté pour une diagonale de 106 cm. On observe trois fragments de pieux au centre de la structure. Un pot à onguent complet, portant un décor bleu imprimé représentant une scène champêtre a été retrouvé à proximité. Ce type de décor très connu date après 1840.

La tombe 41 est en fait un espace dans lequel on observe une cordyline, une bouteille et deux pierres plates.

**PL 38 à 40**



II : T. à caveaux

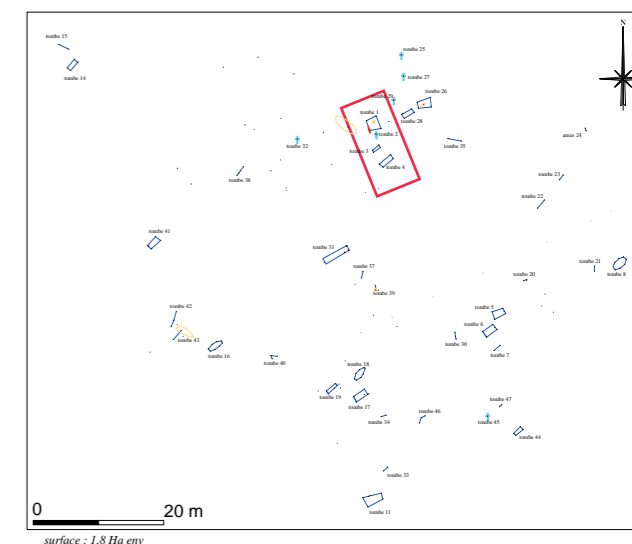
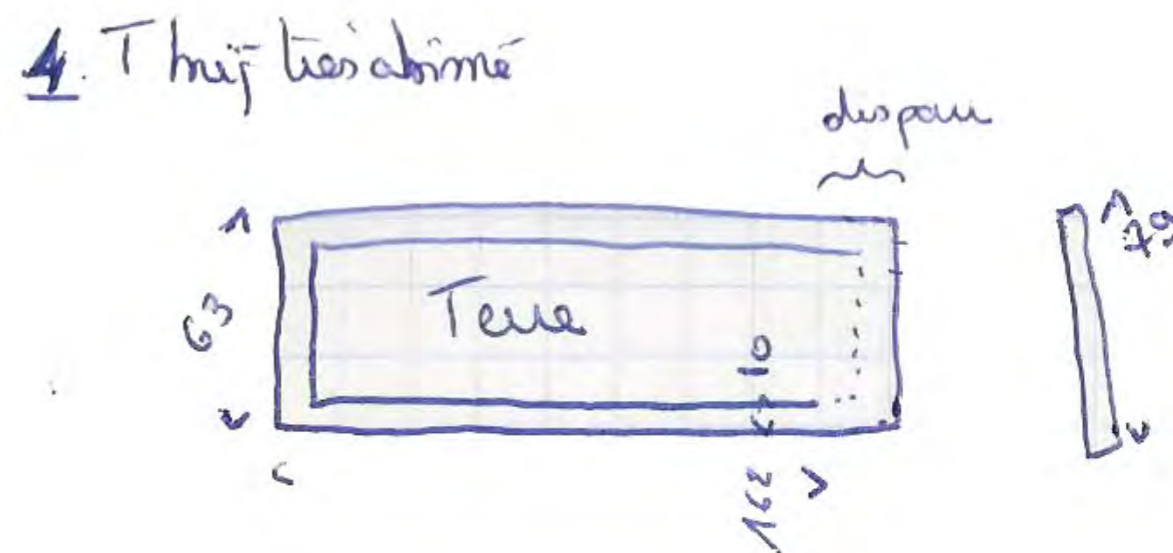




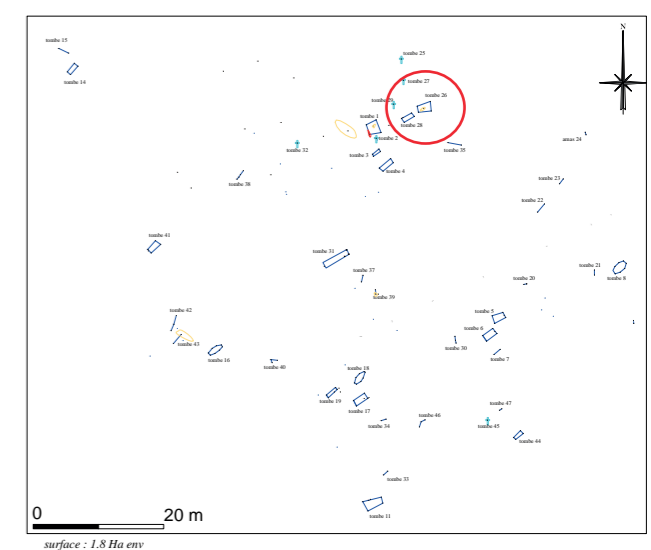
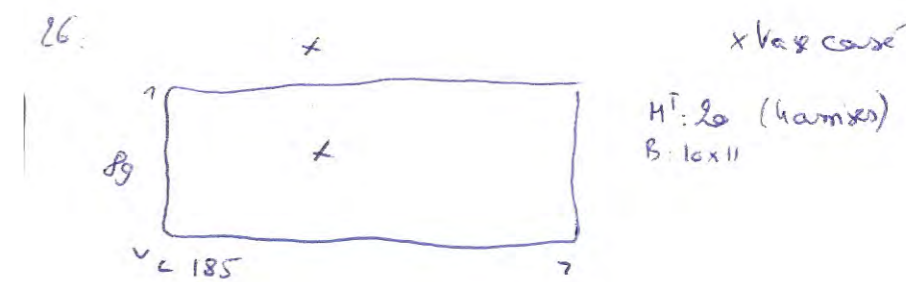
Fragment de croix

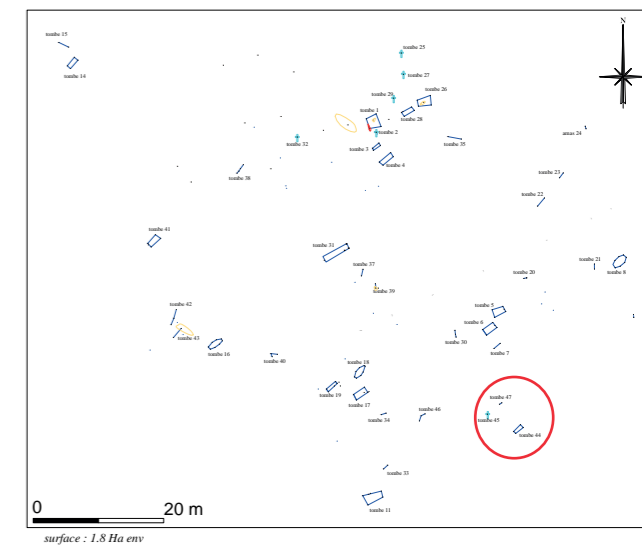


La tête de la tombe a disparu

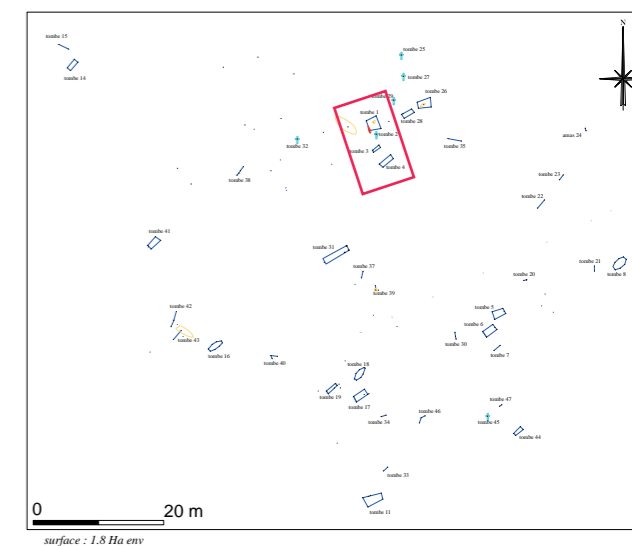








TOMBE 3





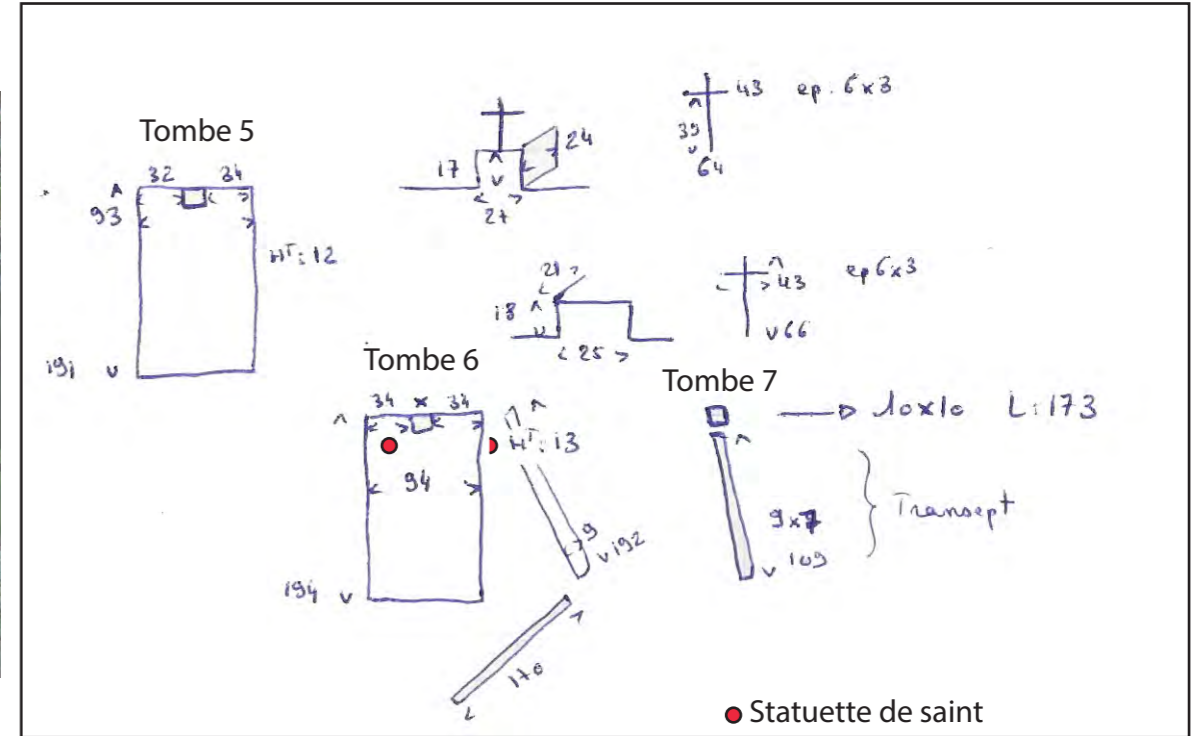
Tombe 5



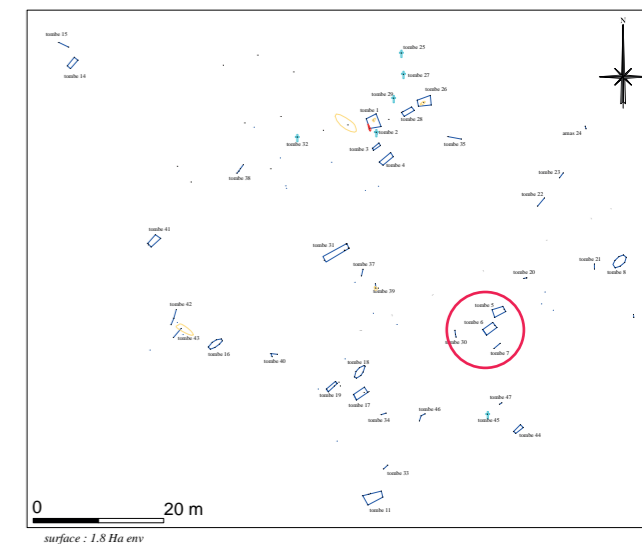
Tombe 6



Tombe 7



La statuette complète a été retrouvée sur la tombe la statuette cassée à proximité de la tombe.

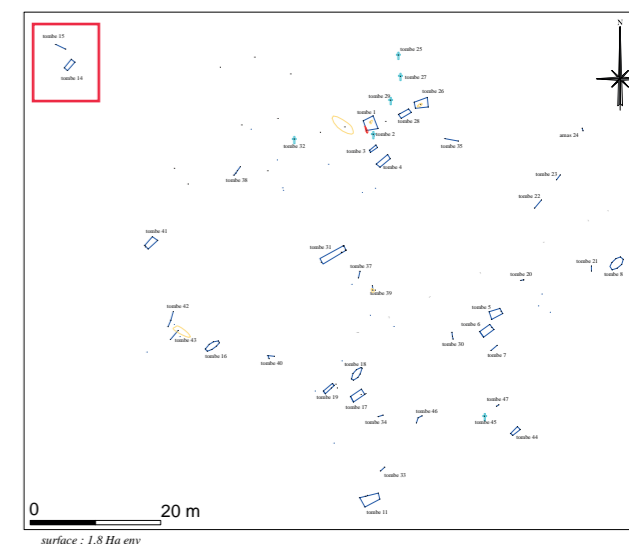
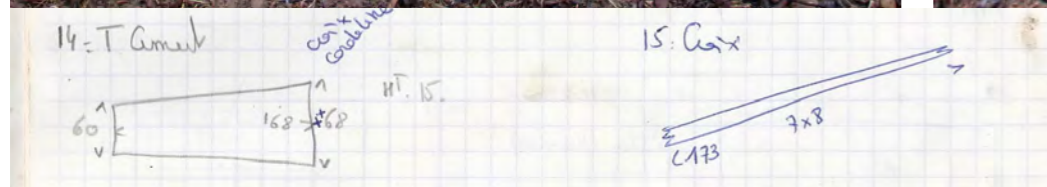


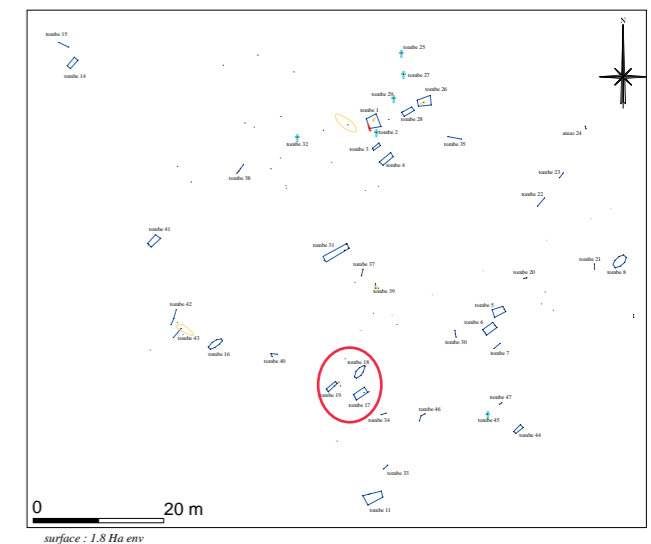
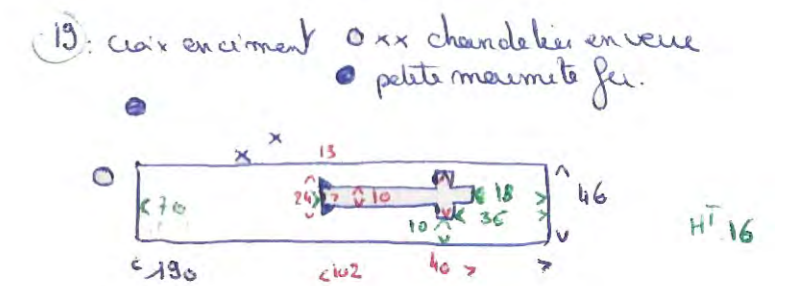
TOMBES 14 et 15

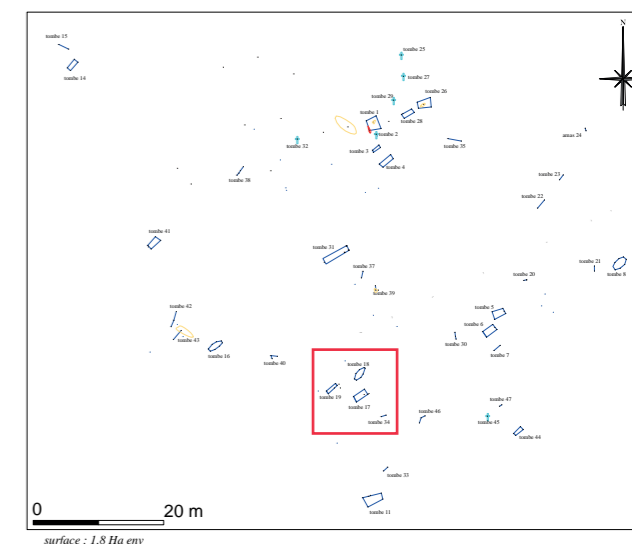
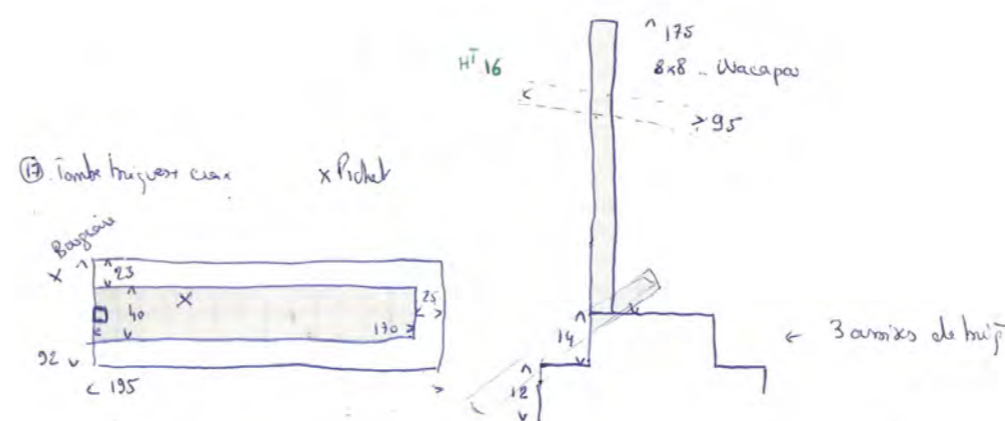
Tombe 14



Tombe 15



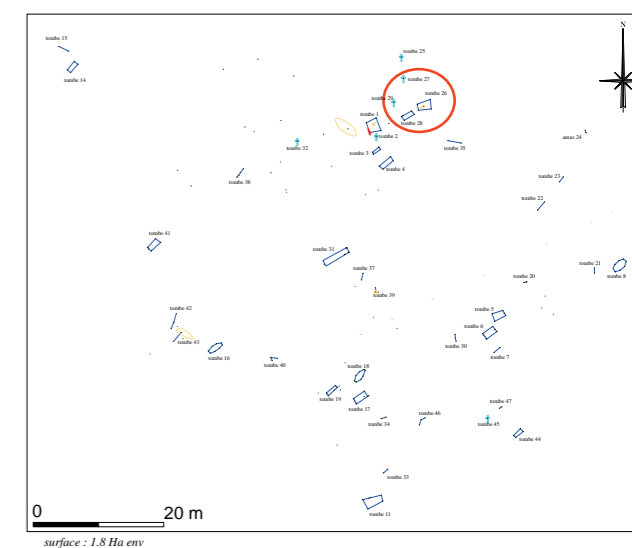
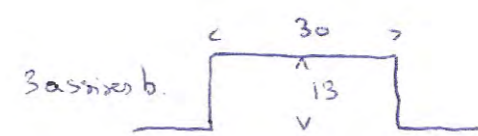
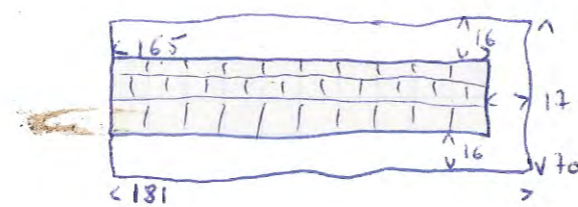




### TOMBE 28



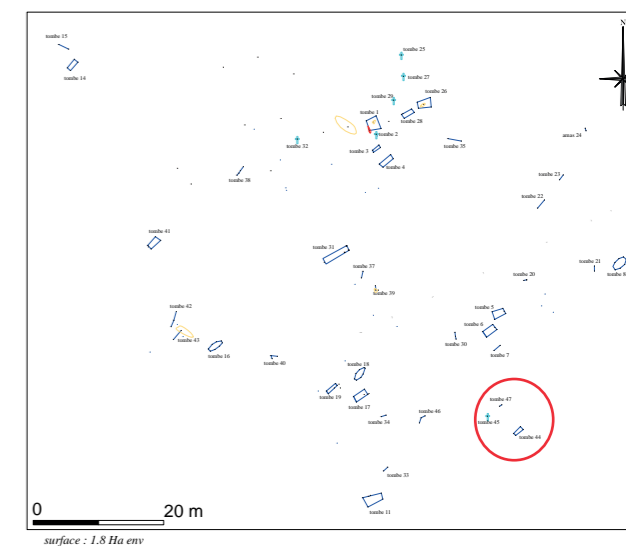
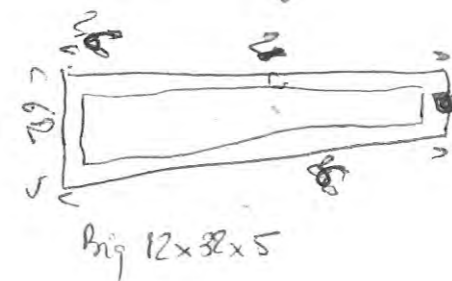
46 - Tombe brigue





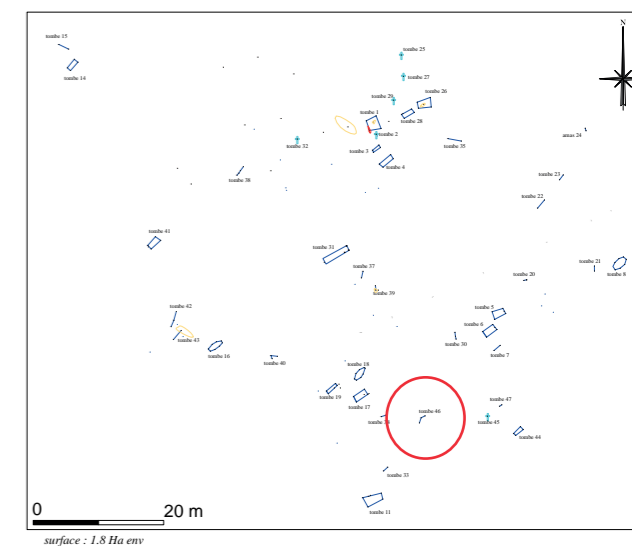


44: T. bois + Croix fer.





46 : T. huj + Coax fe tres ahimo  
60  
x  
x  
x  
x

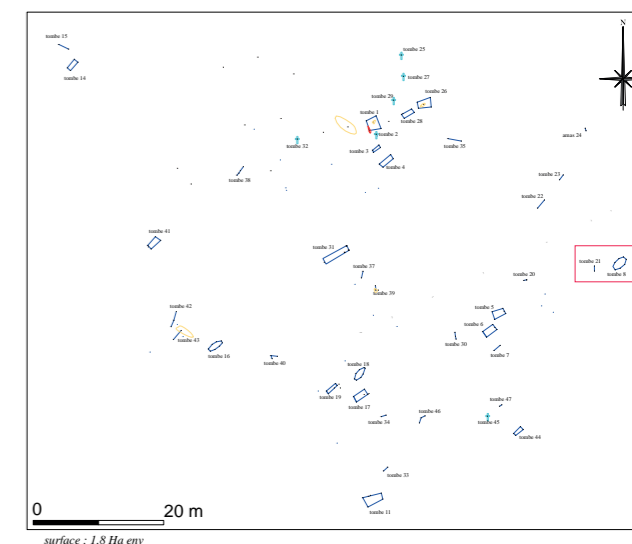
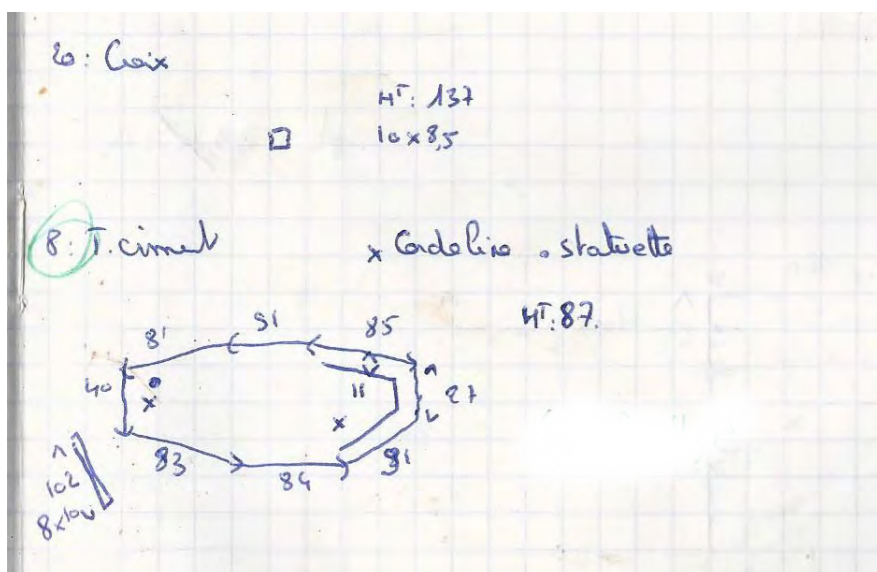


TOMBE 8

Cordyline

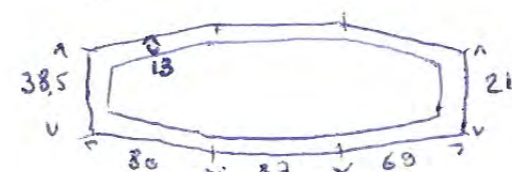


Fragment de croix

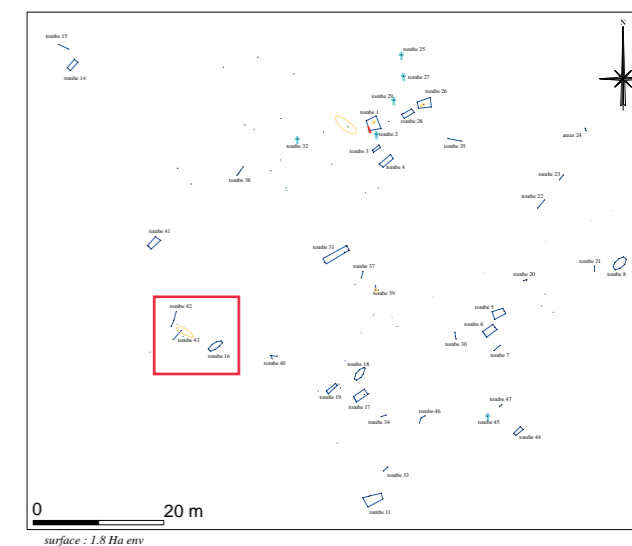


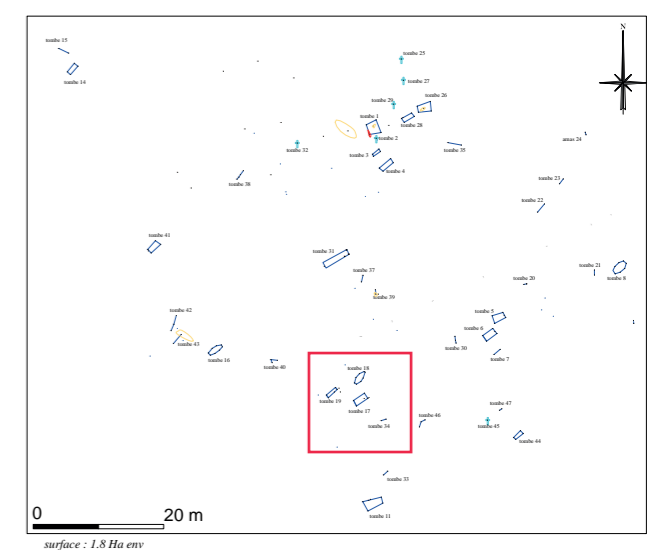
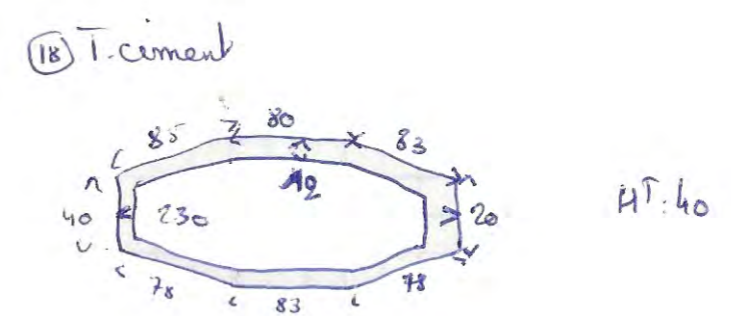


(16) Tombe fleurie



H<sup>T</sup>: 31,5







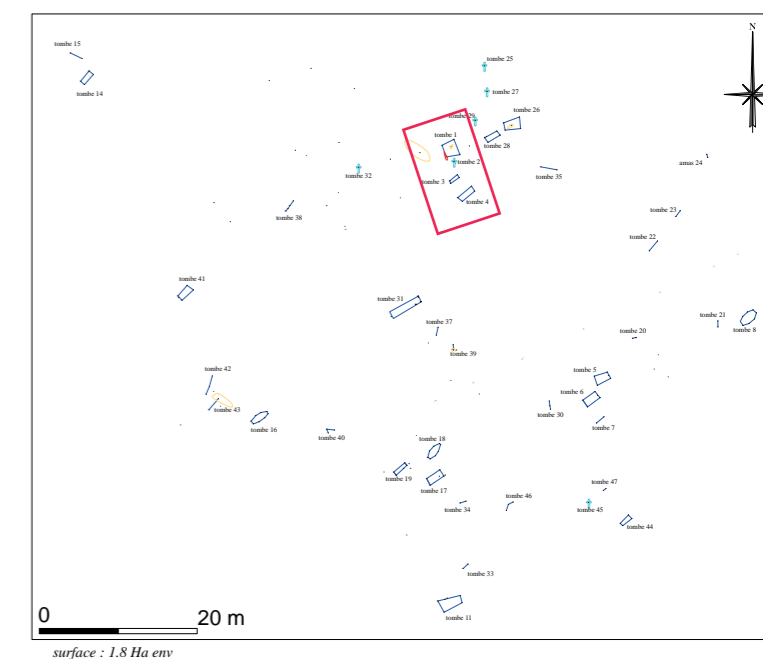
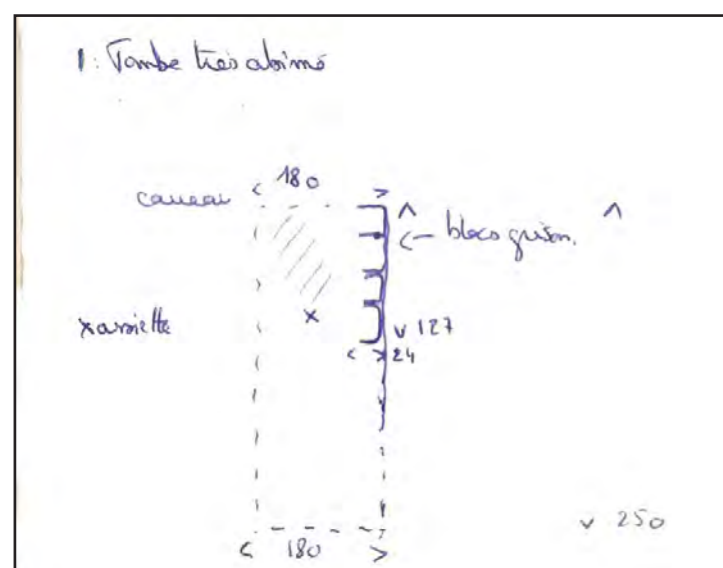
Armoire surmontant «opaque luneville»



Carreaux de terre cuite surcuits

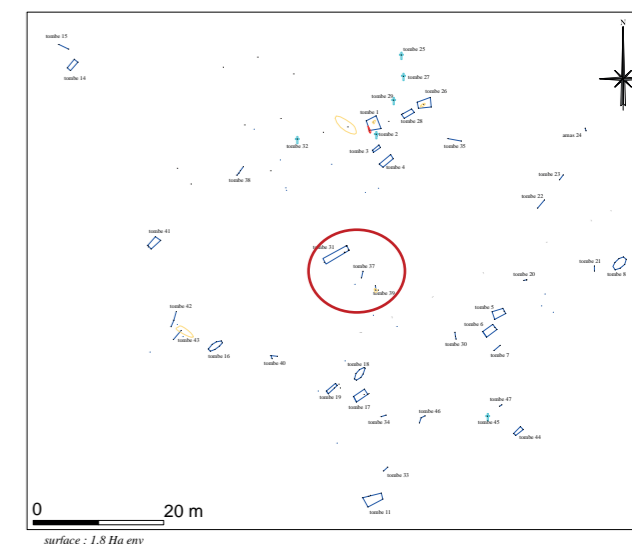
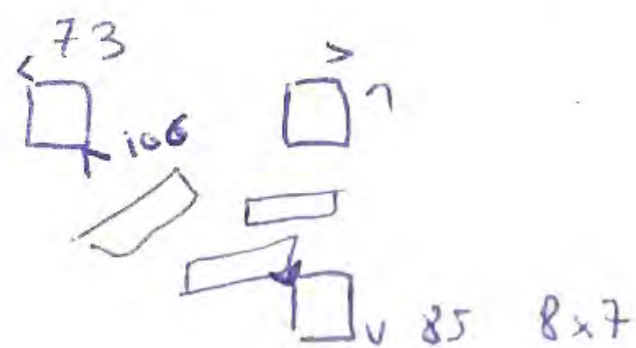


Alignement de blocs de grison





31. E3 caix + pot à onguent





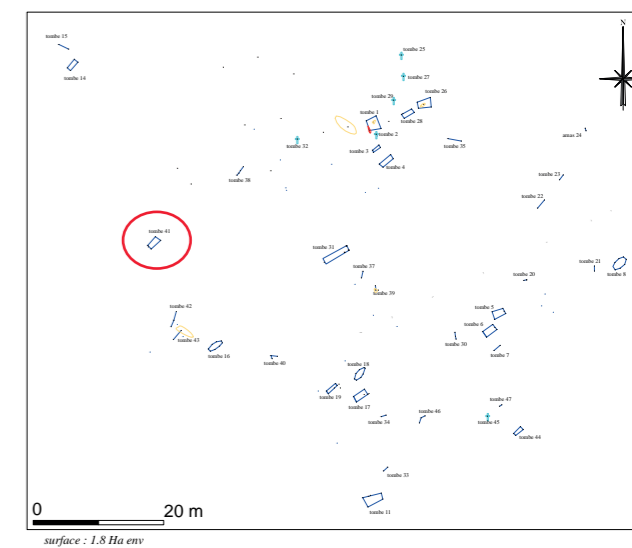
Pierres plates



Bouteille



Cordyline







## 6.4 Conclusion et perspectives

En parallèle de notre inventaire sur le terrain, Kristen Sarge, conservateur Langue et Patrimoine à la CTG, mène un travail de dépouillement des archives sur l'histoire de Guisambourg et de ses annexes. A ce jour, le transfert du village sur le site de la Jamaïque entre 1880 et 1884 est quasiment vide de documentation et le peu d'archives trouvé ne fait pas mention d'un cimetière. Les cartes permettant de localiser l'habitation la Jamaïque montre que le cimetière étudié est situé à un quart d'heure de pirogue de ladite habitation. Lorsque le village de Guisambourg se réinstalle à l'embouchure de la Kourouaï, il se retrouve alors à ½ heure de pirogue du site. La localisation de ce cimetière loin de toutes installations humaines est donc problématique. Nous tentons donc de mener une enquête orale auprès des derniers habitants de Guisambourg, mais ils sont difficilement joignables. Des interviews sont prévus courant l'année 2017. Nous espérons comprendre cette localisation du cimetière si loin des deux villages de l'Approuague, à ½ heures de pirogue de Guisambourg ou de Régina.

Les travaux de Marie Brunelot et de Violaine Machichi-Prost sur le cimetière de Cayenne permettent de mieux cerner l'histoire du cimetière dit de la Jamaïque. En effet, à Cayenne, à partir du milieu du XIXe siècle l'inhumation courante consiste en une simple sépulture en fosse matérialisée par une simple croix en bois. A Cayenne, ces fosses étaient réutilisées tous les 7 ans [Brunelot, 2016, p.18]. La plupart des tombes identifiées sur le site sont matérialisées par des croix. Cependant, si cette pratique commence au milieu du XIXe siècle, elle est encore utilisée aujourd'hui. Il est donc difficile d'en faire un marqueur chronologique.

Au cimetière de Cayenne certaines tombes sont constituées de carreaux de faïence noire et blanche, couleurs symboles du deuil aux Antilles et en Guyane. La plus ancienne tombe remonte à 1885, n°308 à Mme Frejus ; une vingtaine s'inscrit dans la fourchette chronologique 1900-1940 [Machichi-Prost, 2015]. La tombe n°11 de notre cimetière peut donc nous servir de marqueur chronologique : il était en activité dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XXe siècle.

Sur la croix du calvaire est gravée la date du 1<sup>er</sup> novembre 1995. Selon les sources orales, ce calvaire était bien en activité jusqu'à la fin des années 90, notamment pour les cérémonies de la Toussaint. On peut supposer que le dernier habitant de Guisambourg ayant quitté le village vers 1984, le lien familial avec le cimetière a perduré. Cependant, au début du



XXI<sup>e</sup> siècle, la pratique de la Toussaint s'éteint sur ce site, les familles guisambourgeoises étant à partir de cette période installées, soit à Cayenne, soit à Régina, soit à Kaw.

Il est donc important de poursuivre l'étude de ce site mais en procédant à des enquêtes orales et en poursuivant le dépouillement des archives, municipales de la commune de Régina-Kaw, ainsi que les archives de la CTG.



### **6.5 Table des planches :**

- Planche 1 : Localisation du cimetière dit de la Jamaïque sur l'Approuague
- Planche 2 : Relevé en plan du cimetière
- Planche 3 : Le Calvaire, croquis
- Planche 4 : Le Calvaire, vue d'ensemble
- Planche 5 : Le Calvaire, crucifix
- Planche 6 : Le Calvaire, détails du crucifix

#### Les croix :

- Planche 7 : Tombe 2
- Planche 8 : Tombe 20
- Planche 9 : Tombe 21
- Planche 10 : Tombes 22 et 23
- Planche 11 : Tombes 25 et 27
- Planche 12 : Tombe 29
- Planche 13 : Tombe 30
- Planche 14 : Tombe 32
- Planche 15 : Tombes 33 et 34
- Planche 16 : Tombe 35
- Planche 17 : Tombe 36
- Planche 18 : Tombes 37 et 39
- Planche 19 : Tombe 38
- Planche 20 : Tombe 40
- Planche 21 : Tombes 42 et 43
- Planche 22 : Tombe 47
- Planche 28 : Tombe 7
- Planche 29 : Tombe 15



Les tombes remarquables :

La tombe à carreaux

- Planche 23 : Tombe 11

Les tombes en briques :

- Planche 24 : Tombe 4
- Planche 25 : Tombe 26
- Planche 26 : Tombe 45

Les tombes en briques et chape de ciment :

- Planche 27 : Tombe 3
- Planche 28 : Tombes 5 et 6
- Planche 29 : Tombe 14
- Planche 30 : Tombe 19

Les tombes en briques à degré

- Planche 31 : Tombe 17
- Planche 32 : Tombe 28

Les tombes en briques avec croix en fer forgé :

- Planche 33 : Tombe 44
- Planche 34 : Tombe 46

Les tombes sarcophages :

- Planche 35 : Tombe 8
- Planche 36 : Tombe 16
- Planche 37 : Tombe 18

Les tombes très abîmées :

- Planche 38 : Tombe 1
- Planche 39 : Tombe 31
- Planche 40 : Tombe 41



## 7 Bibliographie

Abonnenc, E.

1952 Inventaire et distribution des sites archéologiques en Guyane française, *Journal de la Société des Américanistes* 61 : 43663

Artur, J-F.

2002 *Histoire des Colonies françaises de la Guianne*, Transcription établie, présentée et annotée par Marie Polderman. Matoury : Éditions Ibis Rouge

Barre, J-A., de la, Lefebvre

1666 *Description de la France Equinoctiale, cy-devant appelée Gvyanne, et par les Espagnols El Dorado* [1]. Paris : Jean Ribov

Bel, M. M., van den, L. A. H. C. Hulsman

2013 Une colonie néerlandaise sur l'Approuague au début de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe* 164:5615

2014 Le fort Orange sur la Wiapoca, *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe* 166-167:1036115

Boomert, A.

2004 Koriabo and the Polychrome Tradition: the Late-Prehistoric era between the Orinoco and Amazon mouths, *Late Ceramic Age Societies in the Eastern Caribbean*, A. Delpuech & C. Hofman (éds.), 2516266, In : Paris Monographs in American Archaeology 14, BAR International Series 1273. London : Archaeopress

Brunelot, M.

2006 *Chroniques du cimetière de Cayenne, Histoire informelle de la Guyane du 19ème siècle à travers ses défunts*. Paris : L'Harmattan

Cazelles, N.

2010-2012 Rapports de fouille de l'habitation La Garonne, SRA, Guyane, Ms.

Collomb, G.

2006 *Les Indiens de la Sinnamary. Journal du père Jean de la Mousse en Guyane (1684-1691)*. Paris : Éditions Chandeigne

Collomb, G., M. M. van den Bel (éds.)

2014 *Entre deux mondes : Amérindiens & Européens sur les côtes des Guyane, avant la Colonie (1560-1627)*. In : La Librairie des Cultures 6. Paris : Éditions CTHS

Flores, M. B., da Silva

2016 *Aldeias e Organização espacial dos Povos produtores da cerâmica Aristé : Contribuições para a Arqueologia das Unidades Habitacionais da costa atlântica do Amapá*. Master 2 de l'Université de São Paulo, ms

Franconie, M. A., Ainé

1860 *Rapport présenté au nom du Conseil d'administration*. Compagnie de l'Approuague (Guyane française), Assemblée générale du 29 janvier 1860. Cayenne : Imprimerie du



Gouvernement

Gassies, E., S. Kayamaré

2015 Archéologie et cartographie ancienne. *Archéologie de l'Amazonie : les premiers habitants de la Guyane côtière*, S. Rostain (éd.), 43665. In : Paris Monographs in American Archaeology 44, BAR International Series 2758. Oxford : Archaeopress

Grillet, J., F. Bechamel

1698 *Travels of John Grillet and Francis Bechamel into Guiana in the Year 1674* [1674], Voyages and discoveries in South America, 2 Vols. London : Samuel Buckley

1716 Journal du Voyage, que les Peres Jean Grillet & François Bechamel, de la Compagnie de Jesus, ont fait dan la Goyane en 1674, *Voyage autour du Monde commencé en 1708 & fini en 1711 par le Capitaine Woodes Rogers*, Tome II, 2016246. Amsterdam: Chez le Veuve de Paul Marret

Heuvel, C., van den

2007 Les ingénieurs dans la boue. Adapter les styles internationaux aux pratiques néerlandaises en matière de fortification. *Vauban, bâtisseur du Roi-Soleil* (catalogue de l'exposition), I. Warmoes & V. Sanger (éds.), 42-47. Paris : Somogy Editions d'art/Cité de l'architecture et du patrimoine/Musée des Plans-reliefs

Hurault, J-M.

1989 *Français et Indiens en Guyane 1604-1972*. Cayenne : Guyane Press Diffusion [1972]

Jérémie, S.

1996 Régina, Saint-Georges-de-l'Oyapock, Route Nationale 2, *Bilan Scientifique de la Région Guyane 1996* : 44647

1998 *Résultats de la prospection de la RN 2 entre Régina et Saint-Georges de l'Oyapock*. Rapport AFAN, ms

2002 Régina, Saint-Georges-de-l'Oyapock, Route Nationale 2, *Bilan Scientifique de Guyane 1998* : 16617

2003 La recherche archéologique en Guyane, *Archéologie précolombienne et coloniale des Caraïbes*, A. Delpech, J-P. Giraud & A. Hesse (éds.), 37649, In : Actes 123<sup>e</sup> Congrès nationaux des Sociétés historiques et scientifiques Antilles Guyane. Paris : Éditions CTHS

Jérémie, S., E. Dambrine

2009 *Impact des occupations amérindiennes anciennes sur les propriétés des sols et la diversité des forêts de la frange côtière guyanaise*, Projet Couac, CNRS-Amazonie 2008-2011. Rapport d'interim Inrap / Inra, ms

2010 Impacts des occupations amérindiennes anciennes sur les propriétés des sols et la biodiversité des forêts guyanaises, *Amazonie. Une aventure scientifique et humaine du CNRS*, A. Pavé & G. Fornet (éds), 1366138. Paris : Galaade Éditions

Gosselink, M.

2007 *Land in zicht. Vingboons tekent de wereld van de 17de eeuw*. Zwolle : Waanders

Grenand, P.

1982 *Ainsi parlaient nos ancêtres. Essai d'ethnohistoire Wayãpi*. In : Travaux et Documents



- de l'ORSTOM 148. Paris: Éditions ORSTOM
- 2006 Que sont devenus les Amérindiens de l'Approuague? Réflexions autour d'une histoire peu documentée, *L'histoire de la Guyane, depuis les civilisations amérindiennes*, S. Mam Lam Fouck & J. Zonzon (éds.), 1056126, Matoury : Éditions Ibis Rouge
- Kamps, P. J. M., P. C. van Kerkum, J. de Zee (éds.)
- 2004 *Terminologie verdedigingswerken; inrichting, aanval en verdediging*. Utrecht : Matrijs / Stichting Menno van Coehoorn
- Keymis, L.
- 1596 *A Relation of the second Voyage to Guiana* [1]. London : Thomas Dawson. In : The English Experience 65. Theatrum Orbis Terrarum. New York & Amsterdam : Da Capo Press (1968)
- Kruijf, T., de (éd.)
- 2013 *Atlas van historische verdedigingswerken in Nederland; Groningen, Friesland, Drenthe*. Utrecht : Matrijs / Stichting Menno van Coehoorn
- Leroux, Y., K. Sarge (éds.)
- 2015 *Le Vaudois des terres noyées - Ingénieur à la Guiane française 1777-1791*. Matoury : Éditions Ibis Rouge
- Machichi-Prost, V.
- 2015 *Le cimetière de Cayenne*, Mémoire de Master 2 Interculturalités et sociétés, Université de Guyane, ms
- Mazière, G.
- 1996 Montagne Favard, Régina-Kaw, *Bilan Scientifique de la Région Guyane 1996* : 30633
- Mestre, M.
- 2013 Pointe Blondin, Saint-Georges de l'Oyapock, *Bilan scientifique Guyane 2011*:45651
- 2015 Fortunat-Kapiri. Rapport intermédiaire de fouille, SRA, Guyane, Ms.
- Mestre, M., M. Hildebrand
- 2011 Pointe Morne: la rencontre de deux mondes amérindiens, *Un Pont sur l'Oyapock, guide de l'exposition*, G. Migeon (éd.), 10613. Cayenne : MEEDT/DRAC/DEAL
- Migeon, G., C. Coutet, D. Davy, P. Grenand, D. Hanriot
- 2010 *Amerindiens de Guyane. Entre les fleuves Approuague et Oyapock, des cultures millénaires*. Régina : MAN/EMAK/DRAC
- Prudhomme, L. M.
- 1798 *Voyage a la Guiane et à Cayenne, fait en 1789 et années suivantes* [1]. Paris : Chez l'Éditeur F. G.
- Rio Branco
- 1899 *Atlas, Frontières entre le Brésil et la Guyane française, Second Mémoire présenté par les Etats-Unis du Brésil au Gouvernement de la Confédération suisse, abritre Choisi selon les stipulations du Traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 Avril 1897, entre le Brésil et la France*, Tome VI. Paris: A. Lahure



Rostain, S.

- 1994 *L'occupation amérindienne ancienne du littoral de Guyane*, Thèse de Doctorat de l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, In : Travaux et Documents Microfiches 129, 2 Vols. Paris : Editions d'ORSTOM (1995)
- 2011 Que hay de Nuevo al norte. Apuntes sobre el Aristé, *Revista de Arquelogia* 24 (1) : 10631
- 2015 « Un peu plus à l'ouest ! » Le mariage de l'archéologie et de la cartographie ancienne en Guyane française, *À la recherche du Caraïbe perdu : les populations amérindiennes des Petites Antilles de l'époque précolombienne à la période coloniale*, B. Grunberg (éd.), 51677. Paris : L'Harmattan

Sarge, K.

- 2008 La fièvre du cacao en Guyane: découvertes, pratiques, discours (1728-1746). *La Plantation coloniale esclavagiste XVII<sup>e</sup> ó XIX<sup>e</sup> siècles*. D. Bégot (éd.), 1376163. In : Actes du 127<sup>e</sup> Congrès internationale des Sociétés historiques et scientifiques à Nancy 2002. Paris : CTHS

Soubies, M. E.

- 1866 *Rapport du Conseil d'Administration*. Compagnie anonyme aurifère et agricole de l'Approuague (Guyane Française). Assemblée générale ordinaire du 29 mai 1866. Paris : Imprimerie Poitevin

Stevin, S. R. F.

- 1594 *De Sterctenbouwing*. Leiden : Franc. Van Ravelenghien

Versteeg, A. H.

- 1981 A fortified pre-Columbian village in East Suriname? *Mededelingen Stichting Surinaams Museum* 33 : 38649

Villiers, M., de

- 1920 Journal inédit du voyage du sergent La Haye de Cayenne aux chutes du Yari, 1728-729, *Journal de la Société des Américanistes* 12 (1) : 1156126

White, C

- 2010 Kumako: a place of convergence for Maroons and Amerindians in Surinam (SA), *Antiquity* 84:4676479

Wack, Y.

- 1991 Recherches sur l'histoire amérindienne de la Comté et de l'Approuague des contacts à l'extinction, *Caribena* 1:61691

### **Cartographiques françaises**

*Archives Outre-mer, Aix-en-Provence*

FR-ANOM\_14DFC984bisB : *Mémoire sur la défense des quartiers du Vent. Rivières d'Oyapock et d'Approuague* par Jules Aristide Charrière, 22 octobre 1847 : Chemin Royal qui traverse la rivière (rampe ?) et en face marqué : « Cimetiere Ancien Poste hollandais ». Le chemin continue vers un affluent du Kourouai et l'habitation Besse





FR-ANOM\_14DFC323A : *Extrait réduit de la carte des voyages de M. Brodel, contenant le cours d'Approuague et la communication du haut de cette rivière dans Oyapock en partie par la rivière de Kourou et de Sikni et en partie par terre [...] par François Simon Mentelle, juillet 1779*

« Fort » avec une couronne

FR-ANOM\_14DFC114bisB : *Cours de la rivière d'Approuague depuis le sault de Maparou jusqu'à son embouchure avec ceux des rivières de Marony, Courouay, Caux et la partie de la cote comprise entre la rivière d'Approuague et celle de Mahury, anonyme, 1700-1750*

« Emplat. ou les Holl<sup>ois</sup> avoient étab. un fort » et en face l'île des Perroquet noyés « C<sup>r</sup> Hollandoise on peut la rendre Nav. pour aller à une M<sup>e</sup> ou les H<sup>dois</sup> avoient formés des Etablissements » et entre les criques Jacot et Maraone traverse le chemin royal (chemin allant à Courouay) se trouve aussi un cimetiere. En face l'emplacement du fort une île et sur la rive est marquée « Islet du Fort Noyé »

FR-ANOM14DFC111bisA : *Cours de la rivière d'Approuague depuis le sault de Marapou [Maparou] jusqu'à son embouchure avec ceux des rivières de Marony, Courouay, Caux et la partie de la côte comprise entre la rivière d'Approuague et celle de Mahury, François Joseph Charles Dessingy, 1763.*

« Emplacement ou les Hollandois avoient Etablis un Fort » et en face l'île des perroquets noyés : Crique Hollandois. On peut la rendre navigable pour aller à une Montagne ou les Hollandois avoient Formés des Etablissements » La même carte que 114bis mais au propre et des couleurs pour le paysage

FR-ANOM\_14DFC101B : *Cours de la rivière d'Approuague depuis le sault de Maparou jusqu'à son embouchure avec ceux des rivières de Marony, Courouay, Caux et la partie de la coste comprise entre la rivière d'Approuague et celle de Mahury, François Joseph Charles Dessingy, 1763.*

La même carte que 114bis mais avec les couleurs pour les bâtiments

FR-ANOM\_14DFC394A : *Carte d'une partie de la concession de la Compagnie du Sénégal située et comprise entre le fleuve d'Oyapok et la rivière de Prouague (Approuague) à la Guyane, anonyme, 1785.*

« ancien Poste » et juste vers le nord « Rochelle » (habitation)

FR-ANOM\_14DFC112A : *Carte des sondes de l'embouchure de l'Approuague depuis le Grand et le Petit Connétable jusqu'aux islets des Perroquets et du Fort, par M. de Behague en 1764, Jean Pierre Antoine Béhague de Sept-Fontaines, 1764.*

Emplacement où les Holland. avoient établi un Fort. » avec des remparts(?) sur une pointe et « Crique Hollandaise » en face l'île

FR-ANOM\_14DFC128bisB : *Carte des sondes de l'embouchure de la rivière d'Approuague depuis le Grand et le Petit Connétable jusqu'aux îlets des Perroquets et du fort ; par M. de Behague en 1764, Jean Pierre Antoine Béhague de Sept-Fontaines, 1764.*

La même carte que 112A.

FR-ANOM\_14DFC100A : *Indication des chemins royaux, des habitations et des établissements d'Indiens, François Joseph Charles Dessingy, 1763.*



La même carte que 101B avec le fort en rouge.

*Bibliothèque nationale de France, Paris*

FR-BNF\_GE\_SH\_18PF164\_DIV7P : *Partie supérieur de la rivière d'Aprouague*, anonyme, 17xx

« Fort des Flamands ». Voir les ANOM

FR-BNF\_GE\_SH\_18PF164\_DIV7P6/1 : « *Plan du premier poste en rivière d'Aprouague* » par Jean Béhague (1765) sur la rive droite au nord de la crique Arouraman sur des petits plateaux habité par M. Baron. Carte manuscrite

FR-BNF\_GE\_SH\_18PF164\_DIV7P6 : « *Plan du premier poste en rivière d'Aprouague* » par Jean Béhague (1764) sur la rive droite au nord de la crique Arouraman. Carte au propre.

FR-BNF\_GE\_SH\_18PF164\_DIV7P4/1D : *Carte des Embouchûres des Rivières d'Ouyapoque et d'Aprouague et de la distance que contient le chemin par terre qu'a fait Monsieur de Régis au mois d'août 1738*, par François Duvillard garde Magasin au poste d'Ouyapoque  
Lettre R = Fort des Hollandois

FR-BNF\_GE\_SH\_18PF164\_DIV7P7 : *Rivière d'Aprouague par Jean-Pierre Béhague*, 17xx  
« Emplacement ou les Hollandois avoient établis un Fort ». Similaire à la carte maritime avec profondeurs et routes

FR-BNF\_GE\_SH\_18PF164\_DIV7P2/1 D : *Plan des rivières Proac et Co avec les différentes sondes, banc, isles, Rivières et criques, les ancrs marquent l'endroit du bon Moüillage* par F. Olivier (Dorvilliers), 1717  
Carré rouge au lieu du fort

FR-BNF\_GE\_D-17204 : Carte des Embouchures des Rivières d'Ouyapouque et d'Aprouague.  
Nota. Cette carte que M. Bombarde m'a communiqué en Mars 1765 est conforme à celle du Sr. François Duvillard, jointe au Mémoire de M. Régis... par Bombarde (auteur du texte), 1765  
« Fort des Hollandois à Prouague » et le Courouaï est nommé « Rivière d'Arroy ». Carte au propre de Duvillard avec couleurs



## **8 Les annexes**

1. Autorisation de fouille
2. Inventaire des sites
3. Décompte du mobilier



## PREFET DE LA REGION GUYANE

Arrêté DAC-SA n°2016-33 du 8 juillet 2016  
portant autorisation de prospection thématique  
sur le site du fort Parwony, commune de Régina

### LE PREFET DE LA REGION GUYANE

#### PREFET DE LA GUYANE

Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine et notamment son livre V, titre II, portant réglementation des fouilles archéologiques ;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Martin JAEGER en qualité de préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté n°2016-011-0059 du 11 janvier 2016 portant délégation de signature à M. Paul Leandri, directeur des affaires culturelles de Guyane ;

VU l'arrêté n°2016-013-0006 du 13 janvier 2016 portant subdélégation de signature aux chefs de service et agents responsables de la DAC pour les questions administratives ;

VU l'avis exprimé par la Commission interrégionale de la recherche archéologique des départements d'Outre-Mer lors de sa session des 17-18 février 2016 ;

#### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Martijn Van den Bel est autorisée à réaliser une opération de prospection thématique du 1<sup>er</sup> au 6 août 2016 à :

**Région/département** : collectivité territoriale de Guyane

**Commune** : Régina

**Site** : fort Parwony (973010147)

**Axes de la programmation nationale** :

\* Axe 14 : « L'archéologie des périodes moderne et contemporaine », sous-axes « L'archéologie des contextes militaires » et « L'archéologie coloniale »

\* Axe 15 : « Archéologie d'Outre-Mer », sous-axe « L'archéologie de l'Outre-Mer moderne et contemporain »

**Organisme de rattachement** : INRAP

**Numéro d'opération archéologique dans la carte archéologique nationale** : 623

**Article 2** : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur de l'archéologie qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Avant le 31 janvier 2017, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en triple exemplaire, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches. Une version numérique du rapport (au format pdf), identique à la version imprimée, devra également être fournie, accompagnée d'un plan général de l'opération géoréférencé (au format shp ou dxf).

**Article 3** : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

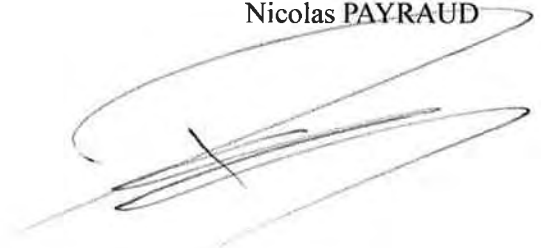
**Article 4** : le Directeur des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cayenne, le 8 juillet 2016

Pour le Préfet et par délégation,

Le conservateur de l'archéologie,

Nicolas PAYRAUD



**COPIES A :**

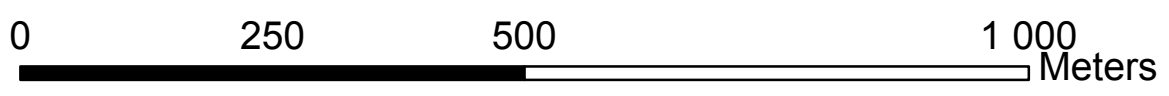
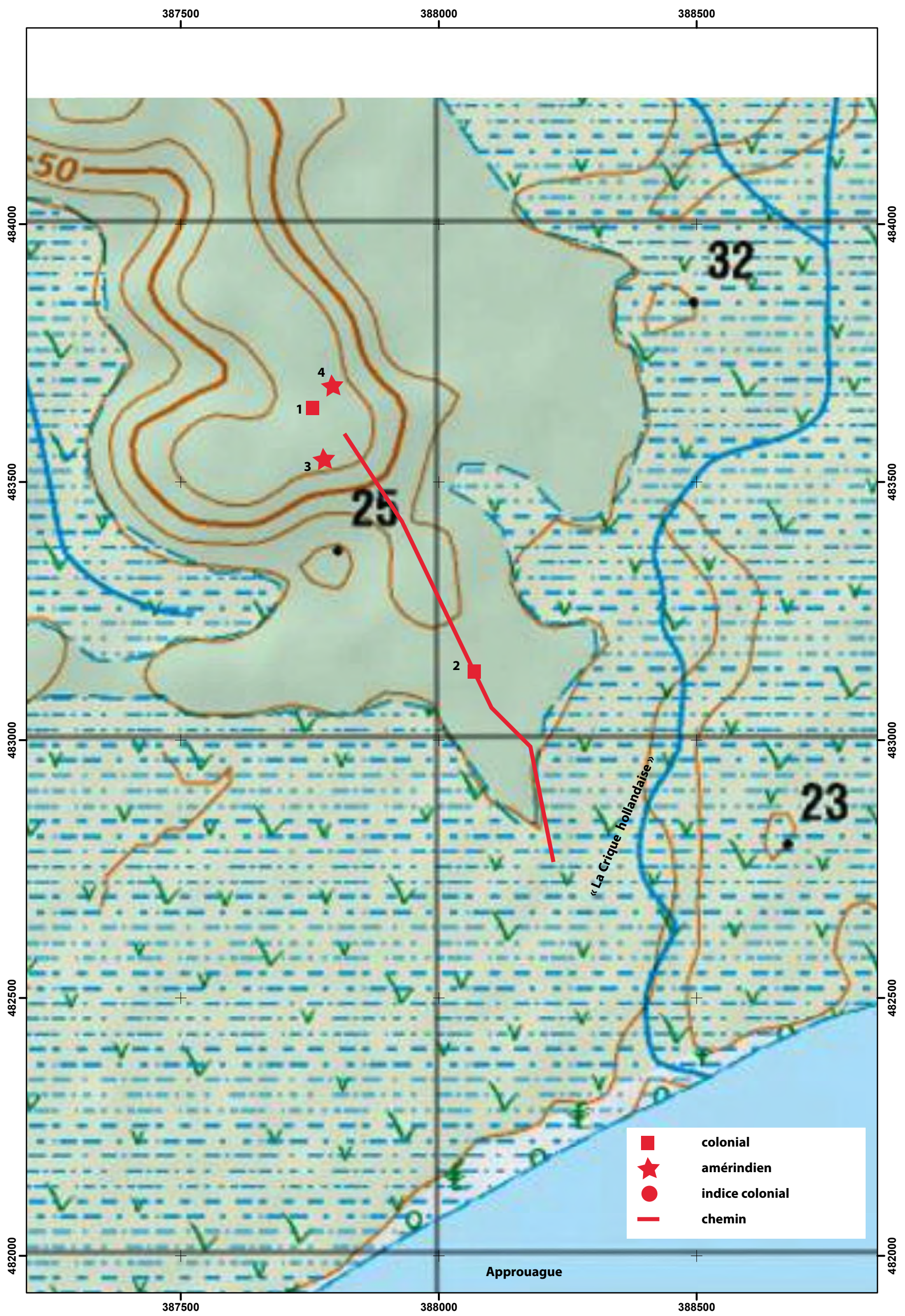
Intéressé

Mairie

Propriétaire des terrains

Carte	Nom	Période	X	Y	Description	Patriarche
<b>Monts de la Crique hollandaise</b>						
1	Habitation	Colonial	387756	483641	four, bouteilles, soubassements	97301-158
2	Chemin de l'Habitation	Colonial	388119	483040	guet, chemin	97301-159
3	Monts de la Crique hollandaise 1	Précolombien	387854	483549	replat avec céramique	97301-160
4	Monts de la Crique hollandaise 2	Précolombien	387756	483649	plateau avec céramique	97301-161
<b>Plateau du fort vers le nord</b>						
5	Canal de l'Habitation 1	Colonial	385933	478959	canal	97301-162
6	Habitation 1	Colonial	385818	479010	brique	97301-163
7	Construction de l'Habitation 2	Colonial	385858	479120	sous-bassement	97301-164
8	Carrière de l'Habitation 2	Colonial	385819	479117	carrière avec entrée ?	97301-165
9	Habitation 3	Colonial	385989	479167	brique	97301-166
10	Crique Cacao	Précolombien	385344	478820	plateau avec céramique	97301-167
<b>Plateau du fort</b>						
11	La Jamaïque 1	Précolombien	385365	478671	fossé (creusement est)	97301-168
12	La Jamaïque 2	Précolombien	385371	478735	plateau du site fossoyé	97301-147
13	Calvaire	Colonial	385306	478826	structure en bois	97301-170
14	Cimetière de La Jamaïque	Colonial	385400	478740	ensemble de tombes	97301,148
15	Carrière de La Jamaïque	Colonial	385375	478855	carrière; briqueterie ?	97301-171
16	Fort hollandais	Colonial			escarpement avec redans	97301-173
17	Chaudière ?	Colonial	382056	478211	chaudière emporté au pied du fort	97301-172
sn		Colonial	385308	478852	appontement (pieux)	97301-169

84 UTM 22N





0 250 500 1 000 Meters



Zone	Nom sachet	Type	Poids (gr)
fort	ST2	5 fragments de céramique amérindienne	82
fort	ST2/WP23	2 fragments briques jaunes	258
fort	ST2/WP23	13 fragmetns de céramiques amérindienne dont deux cols	96
	WP20	1 fragment de quartz	3
	WP20	1 fragment de céramique amérindienne	1
	T6	1 fragment de céramique amérindienne	30
fort	T3	1 fragment de céramique amérindienne	3
fort	T1	5 fragments de céramique amérindienne dont un bord	60
	WP21	fragment de brique rouge	22
fort	rive gauche / crique	petite cruche en grès	74
fort	rive amont	3 fragments de céramique amérindienne étant trois cols dont un avec des encoches sur la lèvre	148
fort	rive amont	deux bords dont un glaçuré vert	60
fort	T3	1 bord de faïence	70
fort	rive amont	6 fragments de céramique amérindienne dont un bord avec incisions	190
	chablis	2 fragments de brique rouge	152
	chablis	2 fragments de quartz	36
	chablis	4 fragments de céramique amérindienne	34
	chablis	fragment de hache (possible)	58
monts	crique hollandaise	fond de bouteille verte creuse	388
fort	rive amont	col de bouteille verte	112
fort	rive amont	anneau (fragment de pieds?) en verre de couleur vert	20
fort	rive amont	fond carré et légèrement creux de couleur vert bleu	114
fort	rive amont	fragments de verre	64
fort	rive amont	fragment de grès glaçuré bleu	26
	tessons plateau 2	2 fragments de céramique amérindienne	18
fort	ST1	2 fragments briques jaunes	332
fort	rive amont	1 fragment de plomb82	222
fort	rive amont	1 couvercle en cuivre	58
fort	T2	5 fragments de céramique amérindienne	16
fort	T5	13 fragments de céramique amérindienne dont un avec incisions	128
fort	rive amont	1 fond de faïence, 1 fond glacuré à l'intérieur et 1 fragment glacuré brun à l'intérieur	104

fort	le gros sac (vrac devant l'entrée du fort)	1 bouteille verte, 2 fonds carrés de bouteille verte, un crampon en fer, 2 fragments de brique jaune, 1 col de bouteille verte, 1 clou carré, 1 fond d'une forme à sucre, 1 fragment de tuile, 4 fragments de grès, 1 fragment de faïence, 4 panses glacurés vert à l'intérieur, bord d'une forme à sucre	4720
------	--	---	------